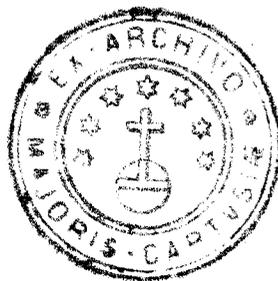




A-5

252 f2



A-5
252 f²

CHARTREUSE du VAL-DIEU

↔ Notre-Dame ↔

(PROVINCE DE FRANCE-SUR-LOIRE)

Analyse, faite par M. LE COMTE DE SOUANCÉ, des Chartres du Val-Dieu se trouvant dans les Mss. 108 (*Cartulaire*), 109, 110, 111, 112 et 113 de la Bibliothèque d'Alençon, et dans la Série H des Archives de l'Orne.

VOL II (1302-1742)

Son Manuscrit, donné par lui aux Archives de la G^{de} Chartreuse.

Ch. G. Ray-2

(cartulaire)

1302 (N. S. 1303)

Vente par Jean de la Boussage
ecuyer, le samedi après oculi
mei 1303 (n. s.) aux religieux du
Val-Dieu, pour le prix de
onze livres tournois, d'une rente
de 22 sous assise sur tous ses
heritages.

(Arch. de l'Orne H. 2675 orig.
en parchemin)



23 nov. 1302

quittance donnée par Pierre Pa-
toillard tuteur des enfants de
feu Gohier dit Patoillard le
vendredi avant la fête de Saint-
Blément 1302, de la somme
de neuf livres à lui baillié par
le prieur du Val-Dieu.

(Original en parchemin - Arch.
du Dep de l'Orne. H. 2628.

1304 (N.S. 1305)

Vente faite pardevant le garde
des sceaux de la châtellenie de
Montagne, le samedi après Mise-
ricorde Dominici 1305 (N.S.) par
Jean Chevruel aux religieuses du
Val Dieu pour 4 livres tournois
d'une rente de 8 sous tournois
affectée sur ses héritages.

(Arch. du dép. de l'Orne H. 2931 - orig.
en parchemin)

1304 (N. S. 1305)

Don par devant Pierre Le Barbe
clerc sous le garde des sceaux du
comte du Perche le dimanche ou
l'on charta Letare 1305 (n. s.) par
Guillaume de Lamoignon aux reli-
gieux du Val-Dieu d'une rente
de six sous affectée sur une
pièce de terre au fil des Guez
dans la paroisse de S. Mand de
Reno.

(Arch de l'ome H. 2983 orig.
en parchemin)

engagement pris le vendredi après
 quinquagesime 1304, par Pierre
 Gohory cierge et Agnes son
 épouse de payer chaque année à
 la fête de Saint-Remy à Bernant,
 Colin, et Laurent des Mares
 (de Maris) frères et Hugues
 des Mares (de Maris) héritiers
 de Pierre des Mares (de Maris)
 6 sous tournois de rente pour
 certains pâturages sis paroise
 de S^t Victor de Reno (de Raignon)
 entre les pâturages d'Etienne
 Le Sueur, le chemin de la Fontaine
 à la maison de Geoffroy Geslain
 et le pré de Pierre Gohori, sous
 peine de 12 deniers d'amende
 par chaque semaine de retard.

(Cart. du Val Dieu ch. ccccxxxviii
 f. 110)

Reconnaissance faite le mercredi
 après le dimanche ou l'on chante
 jubilate devant Barthelémy Lebre-
 Non tabellion et notifié par
 Robert de Neuville seigneur du
 comté de Berche, par Guillaume
 Cornille, de l'obligation qu'il a
 de faire aux religieux de Val-Dieu
 cinq sous de rente annuelle, paya-
 ble à la S^e Remy, sur une pièce
 de terre sise à Seings (Fennis)

(Cart. de Val-Dieu ch. CCCXXIV
 f^o 76 r^o).

Le vendredi 1405 Jehan Boguin
 de la paroisse de Seings reconnaît
 par devant Guillaume Bigot qu'il
 doit payer aux religieux de Val-Dieu
 cette rente de cinq sous.

(Cart. de Val-Dieu ch. CCCXXV f^o
 76 r^o).

1^r juin 1306

Engagement pris aux plaids tenus
à Montagne par le vicomte de
Berche, par Jean Tiercelin de
payer aux religieux du Val-Dieu
33 sous de rente heritable suivant
les termes de la charte qui ils ont
entre leurs mains.

(Chart du Val Dieu ch. CCCXCV
f° 77 v°)

Vente faite sous le sceau de
la hôtellerie de Mortagne
le mercredi après Pâques
le Saint-Eulairie au mois
de février 1310 par Jean Le
Mercier et Collette sa fem-
me, aux religieux du Val
Dieu d'une rente de six
sous assise en la paroisse
de Saint-Victor de Reno.

(Arch. du Dep. de l'Orne n.
3036 orig. en parchemin)

Cette charte est appesée le
sceau de la hôtellerie de
Mortagne.

Vente faite le samedi après la
 Purification 1312 par le seigneur Car-
 quin, garde des sceaux de Mon-
 tagne, par Jean Ternier et
 au delot sa femme, avec religieuse
 du Val Dieu, pour 50 sous tour-
 nois, de cinq sous tournois de
 rente annuelle et perpétuelle
 payable le jour de la fête de Saint-
 Remy, affectés sur leurs herita-
 ges sis paroisse de Saint-Victor
 de Resnon.

(Cart du Val Dieu ch. ccccxii fo
 110)

1312 (N. S. 1313)

Abonnement fait le vendredi après
la Purification 1312 (1313) par
Jehan Estouroy dit de Courchault
ecuyer aux religieux du Val-Dieu
pour soixante sept livers tournois
aux religieux du Val-Dieu de tous
les fiefs des religieux qui relevaient
de lui, soit à la Vore soit dans les
paroisses de Loissail et de Ligné-
rolles, soit dans les fiefs de Cham-
pilleaume et de Courgandrai.

(Charte du Val Dieu ch. CCIII f° 67
n° - charte en français).

Vente faite sous le sceau de
la châtellenie de Montagne
le mercredi avant Baïques
fleuries 1313, par Pierre Goheri
aux religieux du Val-Dieu
d'une rente de 22 sous assise
en la paroisse de Saint Victor
de Presno, sur une pièce de terre
entre le cimetière de l'église, le
chemin qui va pardevant la
maison de Guillaume la
Fontaine, d'un côté, et les
censures de Presno de l'autre
et aboutissant au clos de la
personne de Saint Victor.

(Arch. du Dep. de l'Orne H. 3036
orig. un parchemin).

Cette charte est appesée le sceau
de la châtellenie de Montagne.

1314

Confirmation donnée à la maison
des Chartreux le samedi après la
Trinité 1314 par Charles de Valois
fils du roi de France comte de Blençon
et du Perche, aux religieux du Val-
Dieu du droit de chasse dans la
forêt de Reno.

(Arch. du Dep. de l'Orne H. 2625. Origini-
nal en parchemin.)

Manusc. 30 décembre 1345

Confirmation donnée par Charles
de Valois frère du roi de France,
comte de Blençon et du Perche, aux
religieux du Val-Dieu du droit
de chasse.

(Cart. du Val Dieu - ch. CCCXIX f. 74
v.°) (ch. en franc.)

1315 (N. S. 1316)

Vente par Gilot Le Bigot et Sebile sa
femme, aux religieux du Val -
Dieu d'une mine de seigle et d'
une mine de froment, mesure du
Corbonnais six six deniers moins
que l'ite le setier et de rente an-
nuelle assise sur tous leurs heri-
tages.

(Arch. du Dep de l'Orne H. 2717 - ori-
ginal en parchemin)

Vente pardevant le tabellion
 de Montagne par Guillaume
 Morgone et Brunelot sa femme
 aux religieux du Val-Dieu, d'
 une maison sise a' Saint Victor
 de Reno a' la Bichere avec le
 four et ses dependances, pour
 quinze livres tournois.

(Arch. du Dep. de l'Orne H. 3037
 orig. en parchemin)

février 1315 (N. S. 1316)

Vente par Lhuot Le Barbier
et bles sa femme aux religieux
du Val - Dikem d'une pièce de
terre assise entre la terre des
religieux et la Noë - Roude le
samedi après la Purification
1315 (N. S. 1316)

(Sub du Dep' de l'Orne H. 2695
orig. en parchemin)

avril 1315 (N. S. 1316)

Vente faite le samedi avant
Easter, avril 1316 (N. S.) par
Guillaume Caillant et Adote
La Merriere son epouse, aux
religieux du Val Dieu pour
cinqante sous tournois, d'
une rente de cinq sous assise
sur la terre de la Siclerie
en Saint Victor de Lens, sous
peine en cas de non paiement
de cette rente de la saisie
de la terre de la Siclerie par
les religieux.

(Arch. du Dep. de l'Orne H.
3037; orig. en parchemin)

24 juin 1315

Vente faite le jour de la fête de
Saint-Jean-Baptiste 1315 par
Jean de la Houssaye écuyer aux
religieux du Val-Dieu pour
la somme de 30 livres, d'une
rente de 60 sous.

(Arch. du Dep. de l'Orne. H. 2676.
orig. en parchemin)

En 1318 Colin Roussel et femme
sa femme vendirent à Jean de la
Houssaye écuyer pour la somme
de 40 sous d'une rente de
cinq sous.

(Arch. du Dep. de l'Orne H. 2676)

octobre 1315

Vente faite pardevant le tabellion
de Montagne, le samedi apres la
fete de Saint-Denis 1315 par
Jean Le Mercier et Colette sa
femme aux religieuses du Val.
Dien pour vingt sous de
rente que les vendeurs avaient
tenus de faire aux religieuses,
de tout ce qui ils avaient sans
la paroissee de Saint Victor de
Reims.

(Arch de l'Orne M. 3037. orig.
en parchemin)

nombre 1315

Vente faite le samedi après la
Saint Martin d'hivers, no-
nombre 1315, par Jean Beland
et Jeanne sa femme aux reli-
gieux du Val-Dieu pour six
lives tournois, d'une maison
et d'un hébergement sis en la
paroisse de Saint Victor de Reno.

(Arch. du Sep. de l'Orne n. 3037
orig. en parchemin)

29 novembre 1515

1

Vente faite le samedi veille de
la fête de Saint André par le
Geoffroy Carquin, garde des sceaux
de la Châtellenie de Montagne,
par Jean Berrier et un telot son
épouse, aux religieux du Val-Dieu
pour cent sous tournois, de dix
sous tournois de rente annuelle
affectés sur leur hébergement de
S. Victor de Rins (de Raisnou).

(Cart du Val Dieu ch. cccc xli
f. 110)

2

1317

Donation faite le dimanche après
la Trinité 1317 par Bliz la Mou-
barrière. aux religieuses du Val-
Dieu d'une rente de vingt sous
affectée sur une maison de
la ville de Longny et d'une rente
de cinq sous assise à Mouli-
cent.

(Arch. du Doy. de l'Orne H. 2800
orig. en parchemin)

12 juin 1319

5

Vente faite pardevant le bailli
de la châtellenie de Montagne,
aux religieux du Val-Dieu, pour
70 sous tournois d'une rente de
six sous tournois, par Colin
Regnant, rente que Beatrice
Chevreule aait tenu de lui
faire.

(Arch. du Dep. de l'Orne H. 2931 - orig.
en parchemin)

Beatrice Chevreule aait rendu
à Colin Regnant et à Berrote sa
femme pour 26 s. t. d'une rente
de 15 sous mansais le samedi
après les Cendres au mois de
février 1311 (n. s.)

(Arch. du Dep. de l'Orne H. 2931 -
orig. en parchemin)

octobre 1319

7

Bar devant le garde des veaux de
le batellier de Mortagne le
samedi avant la Saint - Lucas
evangeliste rente par Robert
du Mesnil aux religieuses du
Val Dieu pour cent sous, &
une rente de dix sous assise
sur un pré appelle le Bastis
sur les bords de la Villette.

(Arch du Dep de l'Orne H. 3006
orig. un parchemin)

Le mercredi jour de la feste de Saint
Mureti apôtre, le 1323 le même
Robert du Mesnil rendit à Evain
Berrin et à Agnes sa femme pour
44 sous une rente de quatre sous
assise sur une piece de terre
appelle le Pastis sise dans la
paroisse de S Mars de Rens.

(Arch du Dep de l'Orne H. 3006)

1320 (N. S. 1321)

9

Vente faite le samedi veille de
Pâques fleuries 1321 par Jaquet de
Lamondy et Jeanne sa femme
aux religieuses du Val - Dieu d'une
pièce de terre et d'un pré sis en
la paroisse de Seings.

(Arch. du Dep^t de l'Orne H. 2656 orig.
en papier)

mai 1323

27

Vente par Girard de Choriel écuyer
à Jean Le Court et à Jeanne
son épouse d'une ^{rente sur un} ~~pre~~ ^{pre} sis dans
la paroisse de Bulbentre exempt
de toutes redevances pour soi-
xante sous tournois.

(Bibl. de Blençon, mss. 109 ,
fo 240 v°)

Vente faite le samedi après judica
me 1325 par Jean de Menhoussou
et Heloise sa femme, aux religi-
eux du Val - Dieu, pour la somme
de cent sous tournois, ^{215. 2. 2. 1.} en de monnaie
courante, assise sur une pièce de
terre joignant le vergier de Pasquier
de Menhoussou, et les biefs du mou-
lin de la Floissance, et le chemin
du Courte.

(Arch. du Dep. de l'Orne. H. 2686
orig. en parchemin)

13 Dec. 1324

15

Vente faite pardevant le garde
des sceaux de la châtellerie de
Montagne, le jeudi jour de Sainte-
Lucie vierge 1324, par Robin du
Mesnil des religieux du Val-
Dieu, pour 12 livres tournois
d'une rente de 24 sous assise sur
tous ses heritages.

(Arch. du dep' de l'Orne H. 2931 -
orig. en parchemin)

octobre 1325

17

Cession par Lorenz de Bohigni
et par Heloys sa femme, aux
religieux du Val-Dieu d'une piece
de terre en échange d'une maison
sise à Seings.

(Arch. du Dep^t de l'Orne H. 2695,
original en parchemin)

Abonnement fait par Jehan de
Conde' curier aux religieux du
Val Dieu, le samedi apres la
S. Benoit 1326, pour soixante
six sous, de tout ce qu'ils posse-
daient, relevant de lui dans le
pays de Conde'.

(Carte du Val Dieu, ch. CCCVII
p. 70 r.º) (ch. en franc)

1327 (N.S. 1328)

Saisie faite le samedi vigile des
grands Pâques 1328, par Geoffroy
Boullengant sergent de Mortagne
à la requête de Marc Belin pro-
cureur des religieux du Val Dieu
de la metairie de Chasteillon,
pour défaut de paiement par Yaguet
de Chasteillon et sa femme, d'une
rente de 4 livres affectée sur cette
metairie.

Arch. de Sep' de l'Orne H. 2656 orig.
en parchemin.)

A cette charte est apposé le sceau de
la châtellenie de Mortagne.

Laisie faite le samedi avant la
Bente cote 1328 par Michel Le Vacher
viconte de Montagne, au profit de
jacques de Fresnay, contre Jacques
de Chasteillon, de la metairie
de Chasteillon.

(Arch. du Dep^t de l'Orne H. 2656 orig.
en parchemin)

1329 (N. 8. 1330)

25

Vente faite le samedi après la
chandeleur 1330, par Pierre du
Bouley et Michelle sa femme
à Julien du Bouley son frère
et à Isabelle sa femme de l'
hébergement du Bouley sis
paroisse de Seings.

(Arch. du dep' de l'Orne H. 2647.
original en parchemin)

Sept 1329

27

Vente faite le lundi après la
Conception de Notre-Dame
1329 par Robert Jehan de Tro-
mont garde des sceaux de la
châtellenie de Mortagne, par
Jean Landri et Collette fille
de feu Macé Lemaunt, sa nièce,
arche religieuse du Val-Dieu, pour
70 sous d'une rente de 12 sous
assise sur leurs héritages.

(Arch. du dép. de l'Orne n. 2732
orig. en parchemin)

1^{er} septembre 1389

29

Procès-verbal dressé aux plaids
de Montagne, par Guillaume v.
vicomte du Perche, d'un accord
fait entre Robin Lberbelin
et Gerard au sujet de trente sous
six deniers de rente heritale que
le pere dudit Lberbelin avait
baillé au dit Gerard en échange
d'une maison habitée par Robin
Lberbelin.

(Orig. en parchemin - Mich. du Dep.
de l'Orne) H. 2628)

Vente heritale notifiée par Jehan
 de Surmont garde des sceaux de
 la châtellenie de Montagne et faite
 pardevant Jehot du Bheril clerc
 le samedi après la Sainte Luce
 1331 par Thet Le Barlier dit de
 Mallart et Emmelot son épouse
 aux religieux du Val - Dieu pour
 cent quinze sous tournois en mon-
 naie courante, de onze sous de
 rente annuelle sur leurs heri-
 tages.

(Cart. du Val - Dieu ch. cccxxx
 f° 78 r°)

1531

Vente faite pardevant Robert Le Court
tabellion de la châtellenie de Morta-
gne le samedi avant la Saint-Ju-
lien 1531 par Guillaume Le Moine
et Collette sa femme aux religieux
du Val-Dieu, pour 100 sous tournois,
d'un sou de rente annuelle assise
sur le moulin de Seings, et payable
le jour de la fête de Saint-Jean
Baptiste.

(Arch. du Dep. de l'Orne H. 2645)

16 juin 1331

Vente faite pardevant Lbignes
 Le Suerre clerc juré en la Chatel-
 lenie de Regnolard par Geraise
 de Lbuchier aux religieux du
 Val Dieu d'un pré sis 22 au
 fie' au sire de Loignie, joint
 d'un couste' au pré Guenon
 de la Charmaie et d'autre couste'
 au pré Etienne de Lbuchier
 et aboute d'un bout au biez
 qui vient au moulin Brochart
 et d'autre a la morte eise . 77

(Arch du Dep de l'Orne H. 2780
 orig. un parchemin)

Abonnement par Jean de la Hous-
sage euzer à Huert de Saurelon
et à Brelin de Saurelon son fils
ainé le droit de rachat de tous
les heritages que le dit Huert et
ceux qui de lui ont cause, tien-
nent es frifs dudit euzer tant
en frifs et marassories comme en
domaines, terres arables et non
arables, prés, pâtures, heberge-
ments, vignes, vergers, bois,
pour le prix de 60 sous de
rachat.

(Arch. du Dep^t de l'Orne H. 2675)
orig. en parchemin.

A cette chartre est appendu le sceau
de la châtellenie de Montagne)

Abonnement fait par devant Robert
 Lecourt garde des sceaux de la chancel-
 lerie de Montagne le lundi avant
 la nativité de la Sainte Vierge 1335
 par Jean de la Houssaye esquier,
 à Hugues de Saureloup et à Lulim
 de Saurelou son fils aîné, de tous
 leurs héritages, tant en fief, que va-
 rassories, prés, pâturages, herbages,
 bois, relevant de lui, pour soixante
 sous à payer après la mort de Hugues
 et de Lulim de Saureloup, et son
 par ceux-ci de quatre livres tournois
 pour faire enterrer et abonnerment.

Chart de Val Dieu ch. CCCIV f. 69
 20) ch. en franc.) Arch du Dep. de
 l'Orne H. 2675 orig. en parchemin)

janvier 1333

39

Vente faite le samedi après la St
Hilaire 1333 par devant Robin
Secourt tabellion de la châtellenie
de Mortagne, par Simon Doublet
aux religieux du Val-Dieu, pour
la somme de neuf livres tournois
d'une rente de 10 sous 4 deniers
tournois sur leurs hommes de
Memoussu.

(Arch. du dép. de l'Orne H. 2686
orig. en parchemin)

18 mars 1334

Bail fait le samedi 18 mars 1334
 pardevant Jean de Tournont garde
 des sceaux de la châtellenie de Mor-
 tagne, et Robert Lecourt tabellion
 par Jean de la Houssarie a Julien
 du Boulai et Isabelle sa femme
 pour 10 sous de rente heritable paya-
 ble le jour de la feste de Saint-Remy
 d'une piece de terre sis a Feings
 pres du chemin de Châtillon a
 Loissail, et d'un pré sis a Feings
 pres du pré d'Aliz de la Houssarie.

(Original en parchemin. Archives
 du Dep't de l'Orne. H. 2628)

janvier 1335 (N.S. 1336)

Vente faite le mercredi après l'épi-
phanie 1336 par Guillaume de
Memoussou et par Esabelle sa
femme, aux religieux du Val -
Dieu, pour 10 livres tournois,
d'une rente de 20 sous, assise sur
tous leurs héritages, pardevant
Robert Lecourt, garde des sceaux
de la châtellenie de Montagne.

(Arch. du dep. de l'Orne n. 2686 - orig.
en parchemin)

fevrier 1336 (N.S. 1337)

Vente faite pardevant le garde
des sceaux de la châtellenie de
Mortagne, par johannin gautier
et blif sa femme, avec religieuse
de Val - Dieu d'une rente de
cinq sous affectée sur leurs heri-
tages, le samedi après la Puri-
fication 1337 (n.s.).

(Arch. du Dep. de l'Orne n. 2932
orig en parchemin)

février 1336 (N. 51337)

49

Bail fait le samedi après la Circumcision 1337 par Jeanne femme de Odin Cherel à Jean Baron et Jeanne sa femme pour trois sous tournois en monnaie du pays, payables le jour de la fête de Saint-Remy, d'une pièce de terre sise dans la paroisse de Saint-Mard de Resto.

(Arch. du Syst. de l'Orne n. 2932 orig. en parchemin.)

Cette charte est appendue le sceau de Jeanne femme de Odin Cherel.

Abonnement fait le mercredi après
judica 1336 par Jehan de la Hous-
saie euzer à Julien du Boulay
son homsire et à ses heritiers de
tous les heritages que le dernier te-
nant de lui, pour soixante sous
bournois.

(Chart. du Val-Dieu f° 68 n° ch.
cccii (franc).)

Le lundi avant la Saint-Mathieu
apôtre en septembre 1339, Jehan
de la Housaie euzer rappela
que Julien du Boulay lui ferait
foi et hommage pour les heritages
du Boulay et de Châtillon, si-
tués dans les fiefs de Villeray et
de Vannoise.

(Chart. du Val Dieu ch. ccciii f° 69
n°) (ch. en franc.)

25 septembre 1337

53

Confirmation par Charles de Valois
frère du roi, comte d'Alençon et du
Perche du droit pour les religieux
du Val-Dieu de faire paître libre-
ment et sans aucune réverance
leurs troupeaux dans la forêt de
Reno.

(Charte du Val-Dieu n. CCC XVIII folio 74
n. - (ch. en franç.) - Arch. de l'Orne
H. 2625 original en papier.

novembre 1337

55

Amortissement fait le jeudi après
le Saint Martin d'hiver par
jeune veuve de feu Raoul Lan-
glois, par Jean Langlois et
Jean Buchier, clercs, d'une
rente de cinq sous moyennant
une somme de cinquante sous.

(Original en parchemin. Archives
du Dep^t de l'Orne. N. 2628.

Note - A cette chartre est appendu
sur une queue en parchemin,
le sceau en cire brune de Jean
Langlois, clerc.

20 février 1338

54

Verbe le samedi avant le dimanche
où l'on chante Reminiscence, le 20
février 1338, pardevant Robert Le
Court clerc, garde des sceaux de
la châtellenie de Mortagne et tabellion
par Lulim de Saurelour aux reli-
gieux du Val Dieu pour soixante
sous tournois en monnaie couran-
te, de six sous de rente heritable
que Gervais Broussel devait lui
faire à la Coussaint, à cause de
certains héritages.

(Chart du Val - Dieu ch. CCCXXXIII
f° 78 v°) ch. en franc)

mars 1338

59

Vente par Jean Le Carnus et
Paincote sa femme aux religieux
du Val Dieu pour la somme de
quatre livres tournois d'une
rente de 8 sous affectée sur
leurs héritages sis paroisse
de Seings.

(Arch. du Dep. de l'Orne H. 2672
orig. en parchemin)

17 février 1339

Condamnation, aux plaids tenus
à Montagne par Guillaume de la
Gravelle vicomte du Berche, de
Robert Herbeline à payer à Girard
Cherueil 33 sous de rente heri-
tale par suite de la baille
faite par le dit Girard, de la mai-
son ou membre ledit Robert
au pere Jvd. Robert.

(Cart. du Val Dieu. ch. CCCXCIV
f° 97 v°)

août 1339

Reconnaissance faite le samedi
avant la Saint Barthelémy 1339
par devant Robert Lecourt clerc
garde des sceaux de la châtellenie
de Mortagne et tabellion par
Jehan Le Barbier d'une rente faite
par lui aux religieux du Val Dieu
de sept sous de rente annuelle
et perpétuelle sur ses héritages
pour soixante six sous tournois
de monnaie courante.

(Cart du Val - Dieu ch. CCCXXI
f° 78 r°)

Le 7 juin 1376 Jehan et Perrot
Barbier reconnurent devant Vin-
cent Lebuchier lieutenant du vicom-
te de Berche l'obligation pour
eux de faire cette rente.

(Cart du Val Dieu. ch. CCCXXII
f° 78 r°)

sept. 1339

Vente faite le samedi avant
la Nativité de Notre Dame 1339
pardevant Robert Lecourt garde
des sceaux tabellion de la châtelle-
rie de Montagne, par Jean
de Bogue, le jeune et Perrise
sa femme aux religieux du
Vall-Dieu d'une rente de
vingt sous.

(Arch du Sepi de l'Orne H. 2932
orig en parchemin)

1339

64

Vente faite par Robert
Lecourt habellion de la chatelle -
nie de Mortagne le samedi
après la fête du Saint - Yacq -
ment 1339 par Robin gail -
lon et Collette sa femme à
Hubert Hubert et Denise sa
femme d'une rente de cinq
sous.

(Arch du Dep' de l'Orne n. 2932
orig. en parchemin)

Cette charte est approuvée le sceau
de Robin gaillois)

juin 1338

Vente faite le mardi avant la S^t
jean - Baptiste 1338 par Geoffroy
Carquain bourgeois de Montagne
et Marie sa femme, a Jean Vin-
cent, chanoine de l'église de Tous-
saint de Montagne pour 150 li-
vres tournois, de 15 livres en mon-
naie courante de rente payable
a l'Ascension affectée sur tous
ses héritages.

(Chart du Val Dieu ch. cccclxxxix
p^o 126)

24 Decembre 1339

Vente faite le vendredi veille
de Noel 1339 par Rolin Logre et
Catherine sa femme aux religieux
du Val - Dieu 2 heritages sis au
Buignon de la Guinardiere
en Feings.

(Arch du Dep' de l'Orne H. 266) ori-
ginal en parchemin).

18 janvier 1339 (N. S. 1340)

Vente par Jean de Bellegarde
à Lubin de Saureloup à la lie-
mence sa femme d'une rente
de quatre livres affectée sur tous
ses héritages.

(Arch. du d'p^t de l'Orne n. 2707 -
orig. en parchemin)

23 janvier 1539 (Ns. 1540)

Vente par Jean de Bellegarde
faite par devant Robert Le Court
gard des sceaux de la châtellenie
de Montagne, aux religieux du
Val-Dieu, pour vingt livres
tournois, d'une rente de 4 livres
tournois affectée sur les feni-
tages que Aubin de Saucelou
et sa femme ont tenuement de
lui, et payable le jour de la fête
de S' Remy.

(Arch. du Dep. de l'Orne H. 2707
orig. en parchemin)

1340

Sentence rendue le lundi après
la Chandeleur 1340 aux assises
de Mortagne, par Pierre Bil-
chenboulge bailli d'Blerron
qui déclare que l'hommage de
la terre de Courgeon réclamé
par le procureur du comte d'
Blerron, n'est pas dû au
comte.

(Arch. du Dep. de l'Orne H. 2665
copie en papier)

6 mai 1340

Reconnaissance pardevant Robert
Lecourt garde des sceaux de la
châtellenie de Mortagne, par
Robert Herbelin, Pierre Girard
Cherrenil et ses heritiers de
35 sous tournois de rente annuel-
le payable en monnaie courante
le jour de la fête de S. Remy, affec-
té sur ses heritages consistant
en terres, prés, prairies, bois
à cause d'un échange que le
pere de Robert Herbelin avait
fait.

(Act du Val Dieu ch. CCCXCIII
f° 97^{vo})

7 juin 1340

Vente faite pardevant Lucas de
la Courne, clerc juré en la viconte
de Verneuil par Pierre sire de
Loigny chevalier aux religieux
du Val - Dieu, pour le prix de
doye vingt livres tournois du
moulin de Brochart avec toutes
ses dépendances, à charge de deniers
feodaux et sauf et reserve audit
sire sa haute justice et basse
et moyenne es dix lieux et sauf
le bail de trois années que ledit
sire a fait a Germaine Le Marchier
pour 22 livres de rente par
chaque an. 77

(Arch. In Sep. de l'Orne n. 2780,
origen parchemin)

1342 (N. 5. 1343)

Vente faite le jeudi apres la
Chandeleur 1343 (n. 5) par Robert
Robert Levoirt tabellion de la
châtellenie de Mortagne par
jacquet de Tresnay et femme
sa femme aux religieux du
Val-Dieu, pour six livres, et
une rente de six sous.

(Arch. du Dep. de l'Orne M. 2733
orig. en parchemin)

sept. 1343

Donation faite le lundi après la
Conception de la Sainte Vierge 1343
devant Robert Le Court garde
des sceaux de la châtellenie de
Mortagne, par Michel Couchard
aux religieux du Val-Dieu, de
tous ses biens, notamment de
la métairie du Chemin et de
la métairie de la Ferrerie, et
ratification des ventes faites
aux religieux par son père
et sa mère appelée Jeanne.

(Original en parchemin. Archi-
ves du dép' de l'Orne n. 2628)

Vente faite pardevant Robert Le-
court-garde des sceaux de la châtelle-
nie de Mortagne, par Thibault
garry, aux religieux du Val-Dieu
pour 30 livres, de 60 sous tournois
en monnaie courante, de rente
annuelle payable le jour de la fête
de S'jean Baptiste, affectée sur
un hébergement appelé la Crem-
blay.

(Cart du Val Dieu ch. cccclxi fo
136)

1343 (N. S. 1344)

Vente par Jean Hubert et
Blanche sa femme et Colin buf-
ferant, aux religieux du Val-
Dieu, pour huit livres de forte
monnoie, d'une rente de seize
sous monnaie courante affec-
tée sur leurs héritages, le
samedi avant Laetare 1344 (n. s.)

(Arch. du Dep. de l'Orne n. 3078)

Vente faite le samedi après la
 Saint-Martin d'été 1344 par
 Inart-Robert Lecourt garde des
 sceaux de la châtellenie de Mon-
 tagne, par Guillaume de Terre-
 vil Moineval et Collette sa
 femme, aux religieux du Val-
 Dieu pour eux et sous en forte
 monnaie d'une rente de six
 sous affectée sur tous leurs
 héritages, payable le jour de la
 fête de Saint-Remy.

(Arch. de Sep. de l'Orne H. 2841
 orig. sur parchemin)

1^{er} janvier 1344 (N.S. 1345)

Vente faite le samedi fête de
la Circoussion de N. S. 1345 (N.S.)
par devant Robert Lecourt-garde
des sceaux de la châtellenie de
Mortagne, par Simon Fromont
et Jeanne sa femme arse reli-
gieuse du Val-Dieu pour quin-
ze livres, d'une rente de 30 sous
Tournois affectée sur tous leurs
héritages.

(Arch. du Dep. de l'Orne H. 2841
orig. en parchemin)

février 1344 (N.S. 1349)

Vente par sergent Robert Le Court
tabellion de Montagne, le jeudi
après la Chandeleur 1344 par
Pierre Laisné clerc et bliz sa
femme, aux religieux du Val-Dieu
pour 100 sous, de 10 sous de rente
héritable payable le jour de la fête
de Saint-Remy, affectés sur
un hébergement joignant le chemin
de Maison-Maugis à S. Maurice.

(Cart. du Val Dieu, ch. ccccxxx
f° 107)

1^{er} mai 1344

Vente passée le samedi avant Car-
tate, 1^{er} mai 1344 pardevant Colin
Hault, notifié par Robert Le
Court, garde des sceaux de la châtelle-
rie de Mortagne, par Gervais
Roussel et blize sa femme aux
religieux du Val Dieu, pour soixan-
te sous tournois en monnaie cou-
rante, de six sous tournois de
rente héréditaire payable à la Cou-
saint, à prendre sur tous leurs
héritages.

(Cart. du Val Dieu, ch. CCCXXXIV
f^o 79^{ro}) ch. en franc. — Arch. du
Dép. de l'Orne H. 2717 orig. en parch.)

juin 1344

Vente faite par Robert
Lecoullet tabellion de la batelle
mi de Montagne, le lundi apres
la feste de Saint Jean Baptiste
1344 par Guillot Gohin et
Gaste sa femme aux religieuses
du Val - Dieu, pour 40 sous
tournois, d'une rente de quatre
sous.

(Arch. du Dep. de l'Orne H. 2933 -
orig. en parchemin)

juin 1344

Vente faite le samedi après la
Saint-Barnabé 1344 par Robert
Robert Le court garde des sceaux
de la châtellenie de Mortagne,
par Guillaume Goumi et Jeanne
sa femme avec religieuse Du Val
Dien, pour 50 sous de forte mon-
naie, d'une rente de cinq sous
affectée sur leurs héritages et paye-
ble le jour de la fête de Saint-
Remy.

(Arch. de Sep' de l'Orne n. 2841
orig. en parchemin)

sept. 1344

Vente faite le dimanche avant
la Saint - Remy 1344 par Chres-
tier B.... a Jehan de la Fontaine
clerc, d'une rente de quatre sous
assise sur ses heritages.

(Original en parchemin - Arch Du
Sept - de l'Orne H. 2628)

octobre 1344

Vente faite le samedi après la
Sainte Lucie, devant Robert
Le Court hallebardeur de la châtellenie
de Montagne, par Jean Rousselin
et Philippe sa femme, aux reli-
gieux du Val Dieu d'une rente
de six sous sur les héritages de
feu Pierre Bertin.

(Original en parchemin. Arch. du
Dép^t de l'Orne N. 2628)

1345

Vente le samedi après l'atare 1345
pardevant Innocent Le Comte de
jure établi, par Guillot Leucher
laine religieux du Val-Dieu pour
quatre lînes tournois de monnaie
courante, de huit sous de rente annuel.
le a prendre a la Saint-Remy sur
une piece de terre sise paroise de
Seings (Sains) près de la terre de
Jehan de la Fontaine clere et joi-
gnant l'hebergement de Jehan des
Abatelliers, et la terre de Guillot Be-
rant.

(Cart du Val Dieu ch. CCCXXIII f°
75 v°) (ch. en franc)

1345

Vente faite pardevant Robert Lecourt,
garde des sceaux de la châtellenie de
Montagne le samedi veille de la
Pentecôte 1345 par Richard de Sou-
lier, aux religieux du Val-Dieu
d'une rente de 35 sous en monnaie
courante.

(Arch. du Dep. de l'Orne n. 2717 orig.
en parchemin.)

Cette charte est appendue le sceau de
la châtellenie de Montagne.

janv. 1345 (N. S. 1346)

Notification par Jehan de Tournont
gard des sceaus de la châtellenie
de Montagne, de la vente faite
par devant Innocent de Court clerc,
le samedi avant l'epiphonie
1345, par Etienne Riviere et
Jeanne sa femme et pour estre
participants es lieux faiz et prie-
res de l'ostel du Val - Dieu et
pour le salut de leurs âmes et
aux religieux du Val Dieu,
de la metairie du Chemin et de
la metairie de la Fleur.

(Orig. en parchemin. Mch de l'Orne
H. 2629)

6 mars 1345

Reconnaissance par Robert
Le court clerc de la châtellenie
de Montagne, par Jean Clement
et Collette sa femme comme quoi
ils s'obligent pour 15 sous de
rente à payer le jour de la feste
de Saint-Remy de Guillot Ovar
et Denise sa femme, un heber-
gement joignant le chemin de
Longaulrai à la Villette.

(Cart. de Val-Dieu ch. ccciv f° 100)

juin 1345

Vente faite le samedi feste de
Saint Barnabe apôtre 1345
par Guerin Drouin aux reli-
gieux du Val - Dieu d'une rente
de 16 sous assise sur une piece
de terre au fief du sire de
Doucelles laquelle joint
d'un costé a l'eau qui vet au
moulin ou Mesnil et d'
autre bout aux lians feu
Guerin de Sore 77

(Mss du Sep de l'Orne n. 2963)

août 1345

Vente faite par devant Robert Le -
court garde des sceaux de la chate-
lerie de Montagne par Berrot Le
Carnus et Laurence sa femme
ave religieuse du Val Dieu pour
7 livres 10 sous, de 15 sous de
rente heritable payable le jour
de la feste de S' Remy, affectie sur
deux pieces de terre joignant l'
heritage de Laurent Pappin, la
terre de Richard Seret; le chemin
de Montagne a la Fontanelle;
la terre de Gillot Le Rouse et les
heritages de jeune femme de
Laurent Bohet et le chemin
de Montagne a Courouze.

(Cart du Val Dieu ch. CCCCLXXVII
p^o 123)

nov. 1345

Vente faite pardevant Robert Le-
count-garde des sceaux de la chatel-
lerie de Montagne le samedi après
le Coussaint 1345 par un vin Cou-
sé et par Johanne sa femme, aux
religieuses du Val Dieu, pour six livres
12 sous en monnaie 77 l'anne rente de
12 sous en monnaie courante paya-
ble le jour de la fête de S. Remig et
affecté sur tous leurs heritages.

(Arch. du Dep de l'Orne H. 2717 -
orig. en parchemin)

Cette charte est approuvée le sceau
de la châtellenie de Montagne.

nov. 1345

Vente faite le samedi après la
Saint-Martin d'hiver 1345 par le
sire Robert Lecourt garde des sceaux
de la châtellenie de Mortagne, par
Guillaume Morant au religieux
du Val-Dieu, pour 6 livers tournois
en monnaie courante, de 12 sous
de rente héritale payables à Noël
et affectés sur ses héritages.

(Cart du Val Dieu h. cccc xvii
f° 104)

7 novembre 1345

Bardevant Gaignart clerc juré en
la châtellenie de Mortagne, recon-
naissance faite par Gerard Bel-
langer, comme quoi il detient
par baillie des religieux du Val-Dieu
quatre pièces de terre sises parois-
se de Resillon et de Comblot voi-
sinant la terre de Gerrais Lobet
la terre de Jean Gucel, le che-
min de Resillon à Maurenoult,
deux prés joignant les terres de
Richard Demosnier, deux
clos, et les droits que les reli-
gieux avaient sous l'hebergement
de Martin Lebailli; pour 35
sous de rente annuelle payable
le jour de la fête de S. Remy.

(Cart du Val-Dieu ch. cccc lxxix
f. 123)

14 octobre 1400

Jean Bellenger reconnaît au plaide
tenus par Jean le Prestre reuente
du Perche, à Mortagne, être soli-
daire des engagements de son père
comme tant son héritier.

(Cart du Val Dieu ch. cccc lxxx fo
124)

novembre 1345

Vente par devant Robert Le Court
garde des sceaux de la châtellenie
de Montagne, le lundi après la
Saint - Martin d'hiver 1345,
par Robert Hublin et Seville sa
femme, aux religieux du Val-
Dieu, pour quatre livres, de
huit sous de rente heritable payables
le jour de la fête de Saint - Remy
affectés sur leurs héritages.

(Cart du Val Dieu ch. CCC LXXXIII
70 94 20)

17 mars 1346

Vente faite pardevant Innocent de
Court garde des sceaux de la châtelle-
nie de Montagne, le samedi après
lectare 1346 (17 mars), par Guillem-
me Chassière et Berolte sa femme
à Jean Tarcin et à Berolte sa fem-
me, pour 17 livres 10 sous d'ibne
rente de 15 sous, assise sur tous
leurs héritages.

(Original en parchemin - Archives
du Dep^t de l'Orne H. 2628)

Vente faite pardevant Jean Lemere
 tabellion de la châtellenie de Nor-
 tagne, par Guillot Lemaitre et
 Bourguine sa femme, aux religieuses
 du Val-Dieu, pour 50 livres payés
 en 22 rozaus d'or chacun pour
 22 sous 6 deniers, en 7 doubles d'or
 chacun pour 36 sous; en 9 maillets
 de Florence, chacun pour 19 sous;
 et 4 livres 2 sous en monnaie
 noire chacune pour 2 deniers et
 de 4 livres de rente annuelle
 payable à la Chandeleur affectés
 sur leurs héritages consistant en
 maisons, prés, pâtures, bois. le
 samedi après la S^t Martin d'hiver
 1348.

(Cart. du Val Dieu ch. cccc xii
 fo 103)

Vente le jeudi apres l'epiphanie
 1348 pardevant Jean Lemere
 clerc tabellion en la chatellenie
 de Mortagne et notifié par Jean
 Basin garde des sceaux de ladite
 chatellenie, par Colin Prudhomme
 et Jeanne sa femme aux
 religieuses du Val - Dieu, pour
 75 livres, de 7 livres 10 sous en
 monnaie courante, de rente
 dependant de 15 livres de rente
 que Jean Vincent avait acquis
 de Geoffroy Carquin et de Marie
 sa femme le mardi avant la
 St Jean Baptiste 1338.

(Cart du Val Dieu ch. ccccxc
 fo 128)

6 septembre 1386

Reconnaissance du contenu de
 l'acte precedent par Jacques et
 Guillelm Prudhomme heritiers
 chacun pour moitié de Colin
 Prudhomme leur pere, aux
 plaids tenus a Mortagne par
 Jean Le Prestre V^e du Perche.

(Cart du Val Dieu ch. ccccxcii fo
 128)

Par acte passé pardevant Jean
 Lemere tabellion de la chatelle-
 nie de Mortagne, Girard Chevreuil
 se donna aux religieux du Val-
 Dieu, avec ses biens, meubles,
 heritages, rentes et pour avoir
 son anniversaire en ladite priere
 sa vie durant, selon son estat
 et pour estre participant es messes
 prieres, de ladite priere et
 pour recevoir desdits religieux
 tous ses vives necessaires, de
 boire, de mangier, vestir et
 chauffer, couchier et hosteller
 et tous autres choses qui a
 corps d'homme appartient
 selon son estat. Le samedi
 apres Oculi mei 1348.

(Carte du Val-Dieu ch. CCCXCVI
 f° 98)

1350

transport fait le samedi après la
Saint - Leonard 1350 par devant
Jean des Bruyeres prestre garde
des sceaux de la châtellenie de Mon-
tagne par lequel Colas de Villiers
a été a Jean du Boulay moyennant
une rente de 20 sous des
heritages ayant appartenu a feu
Aliz de la Boussaie, saisis
faute de paiement de ledite ren-
te.

(Original de parchemin - Arch.
Du Dept de l'Orne H. 2627.

1351 (N. S. 1352)

Vente faite le dimanche après
Reminiscere 1352) par Jean Vou
Abnoel et Jeanne sa femme
à Jean Barlier et Agnès sa fem-
me, pour la somme de sept li-
vres d'une rente de 15 sous.

(Original en parchemin. Archives de
Sept de l'Orne. H. 2627)

5 juin 1351

Audience faite le vendredi 5
juin 1351 par devant Guillaume de
la Compostelle garde des sceaux de
la châtellenie de Montagne, à la
requête de Vincent de Luchier,
procureur des religieux du Val-Dieu
des héritages, ayant appartenu à Jean
de Bonnières, sur lesquels était
assise une rente de 11 sous 1/2
par Colas de Villiers dont, après
qu'ils eurent été bannis 12 par
tant de jours comme coutume de
pais, requiert et desire 77 la rai-
son de droit fut attribuée audit
procureur en la cour de Madame
D. Blenson à Montagne.

(Original en parchemin - Arch.
du Dep^t de l'Orne. H. 2629)

5 mars 1352

Obligation venue aux plaids de
Mottagne, tenus le 5 mars
1352 par Jean Le Prestre viconte
de Serche, au profit de Robert La-
lier, par Vincent Leucher, bar-
on par Jean Rouelle, Jean Bai-
hout, et Gillet-Rotrou, d'une
rente de cinq sous, précédemment
souscrite par Jean Herbeline.

(Original en parchemin - Arch. de
Sepe de l'Orne H. 2629)

1353.

Vente pardevant Guillaume de
la Compoustière tabelleion de la
châtellenie de Mortagne, par
Jean Cassin, chanoine de la collé-
giale de Coussaint de Mortagne,
à Jean Gandon personne de
l'église de Saint Macloir de Mor-
tagne, pour 10 escus d'or, de
24 sous de rente annuelle
que Jean de la Roche était
tenus de lui faire a cause de
certains heritages, suivant l'acte
daté le samedi avant la Sainte
Luce 1353. Fait le samedi
après juldica me 1353.

(Cart. du Val - Dieu ch. ccccxv
f° 137)

Décembre 1353

Reconnaissance faite pardevant
Guillaume de la Compostière par
Habilelion de la Batellerie de Mor-
tagne, par Jean de la Roche
comme quoi il tient des religieux
du Val-Dieu, pour 24 sous tour-
nois de rente, une pièce de terre
paroisse de Basoches joignant la
terre de Gilbert de la Roche
et de Gerhis du Breuil. Fait
le samedi avant la Sainte -
Lucie 1353.

(Cart du Val Dieu ch. cccccxiv)
f° 136)

février 1357

Reconnaissance faite le lundi
après la S. Valentin 1357 par de-
vant Guillaume de la Compous-
tière garde des sceaux de la
châtellenie de Montagne, par
Colin Bonillie envers Jean
Bonillie de 12 sous de rente
annuelle payable le jour de
la fête de Saint-André pour
un hébergement et maisons,
appartenant audit Jean
Bonillie.

(Cart du Val Dieu ch. cccc lxxvii
fo 120 r°)

4 janvier 1361

Reconnaissance faite pardevant
Le Bouchier tabellion en la cha-
tellenie de Montagne, par Colin
de Mellaroge et Julienne sa
femme, comme quoi ils tiennent
des religieux du Val Dieu pour
70 sous de rente annuelle payable
à Noël et à la fête de S. Jean -
Baptiste, ce que les religieux
avaient sans le moulin de
Mellaroge et dépendances; deux
pieces de terre, un clos, un pré
bis paroisse de Saint - Langis.

(Chart du Val Dieu ch. cccc xvi
f. 131)

30 avril 1367

Ensaînement au profit des reli-
gieux du Val - Dieu, esicuté par
Gauthier de Beaulles sergent de
Madame d'Alençon, des heritages
appartenant à la veuve de Hubert
de Saurelon tutrice de ses enfants
mineurs, à Guillaume de Saure-
lon et à Guillaume sa soeur veuve
de Jean Potier.

(Arch. du Dep. de l'Orne H. 2707 -
orig. en parchemin)

5 Decembre 1362

Obligation prise le lundi 5 decem-
bre 1362 par devant Guillaume
de la Compostelle tabellion jure de
la châtellenie de Mortagne, par
Jean de Coriel écuyer, au profit
de Henneri de Court d'une rente
de 36 sous, assise sur leurs heri-
tages.

(Original en parchemin. Arch. de
Seign' de l'Orne H. 2630)

5 Decembre 1362

Obligation prise le lundi 5 Decembre
1362 pardevant Guillaume de la
Comprouste tabellion de la Chatelle -
mie de Montagne, par Jean et Pro-
vin Coriel en leurs nobles et au
nom de Jeanne leur sœur, au pro-
fit d'Hubert Le Court, clerc, d'une
rente de 36 sous assise sur leurs
heritages.

(Original en parchemin - Archives
du Dep^t de l'Orne n. 2630)

16 mars 1563.

Donation faite le samedi 16 mars
1563 par Jehan Guillaume de la
Compostelle tabellion de la batelle-
nie de Montagne, par Jean Chevrel
et par Denise sa femme avec reli-
gieux du Val Dieu, pour en jouir
après leurs décès, de tous leurs
biens, meubles, héritages, terres
arables, bois haies, pâtures, prés
vignes, vergers, rentes, cens et
jells et volraines et pour estre
enterre' ledit Jehan en leur cime-
tiere de leur dit prieure' et aussi y
estre enterre' ladite Denise, se
les religieux ont privilege de leur
chapitre que eulx y purissent
enterre' dames, et pour leur par-
faire tel service a la fin de
leur vies comme il est accous-
tume' a faire en leur ordre. 77
Il fut convenu également qu'au
deces du premier des donateurs
trepassé, les religieux entieraient
en possession de sa part d'heritage,
par moitié. Les religieux ne
s'engagent nullement a les nour-
rir; ils pourront conserver ce qui
ils gagneront; mais il leur est
interdit de rien alierer ni
vendre, sans la permission des

religieux, ni de faire de testament.

(Original en parchemin. Arch. M.
Dep' de l'Orne H. 2650

3 juin 1363

Don purchant Guillaume de
la Comynoste rebellion en la
châtellerie de Montagne le
samedi 3 juin 1363 par Basquier
Gebert - alors religieux du Val -
Dieu de Mont-le qui ils posse -
saint - dans la paroisse de Saint
Victor de Reno.

(Arch. du Sep. de l'Orne n. 3039
orig. en parch.)

14 juin 1363

Reconnaissance faite pardevant
Guillaume de la Compoustiere
Huelion a Montagne par Thomas
de Courvaier. et Gerais son
frere envers Pierre Gillebert
et Agathe sa femme de 14 sous
de rente hereditaire payable le jour
de la feste de S. Remy a cause
d'une piece de terre sise paroissee
de Saint - Langis.

(Cart. du Val Dieu ch. ccccxcix
fo 137)

is

e

go

n

in

t

19 Decembre 1563

Reconnaissance faite aux plaids
tenus à Montagne par le Vicomte
du Perche, par Perrin Lemaître
tuteur des enfants de Guilloit
Lemaître envers les Religieux
du Val Dieu, de 4 livres de rente
héritable.

(Cart. du Val Dieu ch. cccc xiii
f. 103)

10 mai 1364

Vente le samedi 10 mai 1364, par
devant Jean Lignois tabellion de
la châtellenie de Montagne, par
jeune veuve de Guillaume Le Petit
à Vincent Lehuicher et à jeune
sa femme pour 15 francs d'or,
du tiers du moulin de Longandrai
(de Longandrie) et de tous les heri-
tages sis dans la paroisse de Saint-
Mard de Reno.

(Carte du Val Dieu ch. cccc v^o 100)

12 juillet 1364

Baillie faite par devant Guillaume de la Composte tabellion en la chatellenie de Montagne par Vincent Leucher et Jeanne sa femme aux religieux du Val-Dieu de tous les heritages qui ils avai-ent acquis de Jeanne veuve de Guillaume Le Retif, sis en la paroisse de Saint-Mard de Reno.

(Cart. du Val Dieu ch. cccvi f° 100)

25 novembre 1364

Abonnement fait pardevant Jean
Belon garde des sceaux de la chate-
lerie de Longny, par Pierre
de la Lande curier aux religieux
du Val-Dieu, pour soixante sous,
de tous les heritages et fiefs que Lu-
bin de Saurelout tenait de lui
c'est a dire trois manassories tenues
l'une par Guillaume de Saurelout,
l'autre par le pere de feu Laurent
Colet, la troisieme par Guillan-
me Lucas et Louis de Boulay.

(Carte du Val Dieu ch. cccx fo
72 r°) (ch. en françois)

16 mars 1365

Reconnaissance faite pardevant Guil-
laume de la Compostière tabellion
en la châtellenie de Mortagne, par
Jean Bruchet et Isabelle sa femme
comme quoi ils tiennent de Tho-
mas Lucas, et de Jean Boulier
et Marion sa femme, pour 30 sous
de rente heritable une place de
maison mise dans la paroisse de
N. D. de Mortagne, joignant la
maison dudit Boulier et l'heri-
tage de Jean de Sournmont.

(Chart. du Val Dieu ch. ccccxxxvii
f° 129)

13 mai 1365

Obligation passée le mardi 13
mai 1365 par Robert Guillaume
de Compostelle tabellion de la chate-
lerie de Montagne, par Guillaume
Ghassiere au profit de Guillaume
de la Voie et de Thomas Lucas
d'une rente de 15 sous.

(Original en parchemin - Archives
du Dep^t de l'Orne N. 2630)

10 juin 1565

Donation par Guillaume de Saurelon, Berrot de Saurelon, leur et jeune fille de Guillaume de Saurelon et par Laurent fils de ladite jeune, aux religieux du Val-Dieu, de tous leurs biens meubles héritages, pour être associés de leur vivant aux bienfaits desdits religieux et avoir leur sépulture dans leur maison après leur mort.

(Arch. du Dep. de l'Orne H. 2707
orig. en parchemin)

janvier 1366

Reconnaissance faite pardevant Guil-
laume de Camproust tabellion
de la châtellenie de Montagne, par
Gersais Mesnil et Marguerite sa
femme comme quoi ils tiennent
de Mathieu de Carrière pour
cinq sous de rente annuelle, une
pièce de terre ruse paraisse de Saint
Mand. de Reno pres de la terre
de Robin d'Olivet.

(Cart du Val Dieu ch. CCCLXXXI
f° 74)

12 mars 1366

Reconnaissance faite pardevant
Guillaume de la Compostiere
par Guillaume Lemortier de
la paroisse de Villiers comme
quasi il t'entend de Jean de Portier
pour 12 sous de rente heritale
payable le jour de la feste de Saint
Jean, le quart d'une piece de
terre nisee paroisse de Villiers
et deux autres pieces de terre et
un pre, joignant les terres de
zouges de Villiers.

(Cart du Val Dieu ch. ccccccxx
fo 139)

Reconnaissance de cette rente par
Guillot Pje lors envers les reli-
gieux du Val - Dieu comme ayant
le droit de Jean de Portier, en 1378

(Cart du Val Dieu ch ccccccxxi)

22 juillet 1366

Condamnation prononcée aux
plaids tenus à Montagne par
Vincent Lechevalier lieutenant
du Vicomte de Berche contre
les héritiers de Robert Lherbe-
lin par laquelle Gauthier de
Meulles sergent fait sur la
requête des religieux du Val-Dieu
réviser les biens pour la valeur
de 35 sous de rente qui leur
étaient dus.

(Chart du Val Dieu ch. CCCXVIII
f. 78 r^o)

25 juillet 1366

Vente faite le samedi feste de S' Jacques
apostre 1366 par Robert & Guil-
laume de la Compoustiere tabel-
lion de la châtellenie de Mortagne
par Robert Tengeray et Agnes sa
femme à Gerain Hosmont et
Agnes sa femme pour 15 fleurons
d'or, appelleis francs d'or, de trois
setiers de froment de rente héri-
table, mesure de Mortagne, payable
à la feste de S' Remy, affectie sur
leurs heritages.

(Cart. du Val Dieu ch. ccccccii f^o
133)

septembre 1366.

Notification par Guillaume
Boulllet clerc garde les sceaux
de la châtellenie de Mortagne,
que (à la suite de l'assignation
faite par les religieux du Val Dieu
en la cour de Madame d'Blenion
à Mortagne, des héritiers de feu
Robert Berhelin comme leur
devant les arrearages de quatre
années de 35 sous de rente heri-
tale.) paravant Guillaume de
la Composte châtellion de la
châtellenie de Mortagne, le sergent
de la dite châtellenie relata que
le lundi fête de Saint Eusebe
au mois d'aout 1366 il fit sai-
sin pour les religieux du Val Dieu
des lieux d'une valeur de 6 livres
12 sous tournois en monnaie
courante représentant les arrearages
arriérés de la rente, en presen-
ce de Perrin Blanchard, Odin
Rupin, Perrin Lemaistre,
Philharé Gaultier, Andre Perier
Ernauld Cherel, Lucas Ernauld
Philippot de la Baie, Jean
Calouhel, Perrin de Villelette.
Notification faite le jeudi après
la Nativité de N. D. 1366.

(Cart. du Val Dieu ch. CCCXCVII
f° 78^{vo})

5 juin 1367

engagement pris par devant
Amiel Boulet garde des sceaux
de Montagne, par Jean le Courte
et Collette sa femme, de payer à
Richard Tiercelin et qu'il a sa
femme 40 sous de rente hereditaire
payable le jour de la feste de S^t-
Remy, pour une metairie
que Philippot Prousselle tenait
de Guillaume Lemaitre pere
de la femme de Richard Tiercelin.

(Cart. In Val - Dicu ch. ccccxxxiv
f. 109)

juin 1367

Comme Jean de la Haye dit de
la Fontaine, représentant la femme
de feu Colin Heumesse s'estait
engagé à payer à Chenot Gourdin
la somme de sept francs d'or
aux plaids tenus à Mortagne par
le V^e du Perche le 19 septembre
1360, ledit représentant fut condam-
né à payer cette somme et à
être saisi.

Par devant Guillaume de la Courouste
tabellion juré de la châtellenie de
Mortagne, Gauthier de Bouilles
sergent témoinna le mercredi après
la fête de S^t Jean Baptiste 1367^{qs}
il avait saisi sur les lieux dudit
Chenot Gourdin, la valeur de
sept francs d'or, en présence de
Guillaume de Sécon, Colin de
Gratefar, Guillaume Le Maistre,
Guillaume de Cremlay, Denis
Le Potier, Thomas Bourdel,
Jacques Roussel.

(Cart. du Val Dieu ch. ccccxx f^o
117)

12 février 1368

Reconnaissance aux plaids tenus à
Mortagne, par Vincent Le Buecher
lieutenant du Vicomte du Perche
par Thelippot Lemosnier envers
les religieux du Val Dieu de 8 sous
de rente hereditaire payable le jour de
la fête de S. Remy affectée sur le
moulin de Purlay.

(Cart du Val Dieu ch. ccc ccvii fo
139)

22 juillet 1368

Echange fait pardevant L'hemeri
Le court baillion de la châtellenie
de Montagne, par Jean Tiercelin
et par lui sa femme et Laurence
sœur de Jeanne heritières de Bour
gine jadis femme de Guillaume
Lemaistre et les religieux du
Val-Dieu, de 40 sous de rente
heritale que Jean de Comte et
Collette sa femme ont eues
de leur faire, et de 5 sous de rente
heritale a prendre sur 6 sous
que les heritiers de Jean Lesegetain
de la paroisse de Montligeon,
devaient leur faire suivant lettres
entre leurs mains, contre 4 livres
de rente heritale que Guillaume
Lemaistre et Bourgine son épouse
mère de Jeanne et Laurence ont
eues jadis rendus aux religieux.

(Cart du Val Dieu ch. cccc xiv
f° 103 v°)

14 juin 1369

Engagement pris aux plaids tenus
à Montagne par le V^{ic} du Perche
par Jean Guiffroy Lognel et
Gervais Botier procureur de la fem-
me dudit Lognel, envers Mathy
de Caigné procureur des reli-
gieux du Val-Dieu, de 10 sous
de rente annuelle payable le jour
de la fête de S^t Remy. (à cause de mon-
lain de Boisard) (r. ch. 1222)
Carte du Val Dieu ch. cccciiii f. 115

28 octobre 1369

Abonnement fait par Odon Benier
agissant au nom de Jehannette
de Bagnoux (de Bagnetis) son
épouse, et de Philippe de Bagnoux
(de Baignerles) yves de Michel
Bourgeois, aux religieux du Val
Dieu, jour soixante sous d'un
premier sis en Saint Victor de Reno
et relevant de la Raimoniere.

(Carte du Val Dieu, ch. CCCIX f°
71 r° et v°) (ch. en franc.)

29 février 1370

jugement rendu aux plaids tenus
à Montagne par le seigneur de
Berche en vertu duquel Thierri
de Rouves et sa femme ne sont
pas tenus de garantir une religieuse
du Val - Dieu le paiement de 13
sous de rente et les arrerages de qua-
tre années de cette rente dus par
Robert Blanchard pour une mai-
son qu'il occupait à Saint - Mary
de Reno.

(Cart. du Val Dieu ch. ccccii f° 99)

27 mars 1370

Reconnaissance aux plaids de
Mortagne tenus par le Vicom-
te du Brie, par Robert Antin
de la paroisse de Saint-Maur
de Reims, envers les religieux
du Val-Dieu représentés par
Mathery de Cambigné leur
procureur de 6 sous de rente
héritable partie de 25 sous
suivant la teneur des lettres
présentés par eux de janvier
1284.

(Chart du Val Dieu ch. cccxc
f° 96 v°)

2 mai 1370

Enregistrement aux plaids tenus
à Montagne par le vicomte du
Berche sur la requête de Mathery
de Courvigney procureur des religieux
du Val-Dieu d'une part, et Si-
mone Drouet procureur de la
femme de Chevain de Rouviers
d'autre part, comme quoi un décret
faisant mention d'une rente
de 13 sous affectés sur une mai-
son occupée par Robert Blan-
chard, à Saint-Mard de Reno
(de Raisnon) est entre les mains
des religieux du Val-Dieu

(Carte du Val-Dieu ch. cccxcix
f. 77)

13 juillet 1370

Engagement pris aux plaids te-
nés à Mortagne par le Viconte
du Perche, par Jean Ramboust
de payer aux religieux du Val-Dieu
représentés par Mathery de Cen-
nigné leur procureur 10 sous
de rente annuelle payable le jour
de la fête de S. Remy, pour cer-
tains heritages détermés par
lui.

(Cart. du Val Dieu n° ccccxxiii
p. 118)

octobre 1370

Vente faite le lundi après la
Saint-Lucas 1370 par devant
Hemeri Lecourt-Tabellion de la
châtellenie de Mortagne, par
Richard Coulombel et Marion
son épouse, aux religieuses du
Val-Dieu pour 25 francs d'or
d'une rente de 50 sous Saint-Sierre
sous et pour Guchet leur dai-
ent-tenus.

(Arch. du Dep. de l'Orne H. 2826
orig. en parch.)

4 octobre 1370

Condamnation et amende pronon-
cée sans plaids tenus à Monta-
gne par le V^e du Perche contre
Robert Blanchard pour défaut
de paiement 15 s. drentes, à la requête
de Matheri de Courigné procu-
reur des religieux du Val - Dieu.

(Chart. du Val - Dieu ch. cccc i f^o
77 v^o)

22 novembre 1370

Arrêt rendu aux plaids de la châtellenie de Montagne par le Vicomte du Berche, par lequel, Vincent Le Bouchier procureur de Macé Hublin, Jean Chereau Martin Des Coullédis sont tenus à solder pour Robert Blanchard aux religieux du Val Dieu 15 sous de rente et les arrearages de trois années de cette rente, réclamés par les religieux.

(Carte du Val Dieu ch. cccc f° 99^v)

9 janvier 1571

Echange fait par devant Jehan Le
Court clerc, sous Henrich Le Court
garde des sceaux de la châtellenie
de Montagne, entre Mathuri de
Canniquet et les religieuses du Val-
Dieu, par lequel le premier cede
aux secondes cinq sous de rente
heritale que Germais Mesnil etait
tenu de lui faire pour la location
de certains biens, contre les heri-
tages detenus par les religieuses par
blaux de Guerin Crousse, sis à
la Boterie paroisse de Villiers.

(Cart du Val - Dieu ch cccLxxxi
f° 94 v°)

18 octobre 1571

Les religieux du Val Dieu ayant fait
barrin plusieurs héritages sis pa-
roisse de Teings, qui avoient été jadis
à Jehan de Fontaine écuyer, Ber-
thault du Tertre, Lubin de Saure-
lou, Philippot de La Penellière
et Marthe sa femme à cause du
non paiement de plusieurs rentes,
et d'un autre côté Jehan de la Fon-
taine écuyer fils de Jehan de la
Fontaine ayant réclaré plusieurs
rentes qui lui étoient dues, comme
héritier de son père il fut arrêté
le 18 octobre 1571 pardevant Henery
de Corste, leur garde des sceaux de
la châtellenie de Mortagne, que Jehan
de la Fontaine renouvellait à tous les
héritages pourant lui appartenir
et les abandonnait héritablement aux
religieux qui de leur côté lui aban-
donnaient complètement les hérita-
ges qui lui venoient de ses parents.

(Carte du Val Dieu ch. CCCXXIX fo
77 v°) Arch. du Dep^t de l'Orne
H. 2669)

juin 1372

Bail à rente fait le dimanche
après la fête de S. Pierre et de
S. Paul 1372 par devant Henneri
Lecont, garde des sceaux de la
châtellenie de Mortagne, par
les religieux du Val-Dieu, et
Michel Loundouin et sa femme
sa femme pour 25 sous de
rente payable le jour de la fête
de S. Remy, de la mesure de
la Foncière du Bignon que
tenait jadis Geoffroy du Slesseis
joignant le chemin de Morta-
gne à Seings.

(Arch. du Dep. de l'Orne H. 2668
orig. en parchemin)

Le 1^{er} avril 1400 (n.s.) Jeanne
Loundouin (Michel) loua cette
mesure dans les mêmes condi-
tions.

(Arch. du Dep. de l'Orne H. 2668
orig. en parchemin)

juin 1372

Reconnaissance faite le dimanche après
la Saint-Sierre et la Saint Paul 1372
par devant Mathery de Lannigny clerc
et notifié par L'ebherery Le Comte clerc
gard des sceaux de la châtellenie de
Montagne et tabellion, par Michel
Bourtoin et Jehanne sa femme qui
ils tiennent héritablement des religieux
du Val-Dieu, pour vingt cinq sous
de rente annuelle payable à la Saint
Penny, les biens suivants sis dans
la paroisse de Feings: une mesure
appelée la Touzière au Bignon tenue
par Geoffroy du Slessis, arde un pré,
joignant le chemin de Comte, de
Feings à Niort, et le chemin de Feings
au Breuil, et touchant les terres
de Tasquier Boivin que Jacques Bardin
tenait de la Dame de Bellavilliers; et
une voie joignant un pré sur le chemin
de Saint-Malo de Reno à Feings, et
la voie que tient Jacques Bardin
de la Dame de Bellavilliers, joignant
la terre de Jean Arnil et la terre
de Jehan Costellier.

(Cart du Val Dieu ch. CCCXXVI fo 76
v. Arch. de l'Orne H. 2668)

Le samedi 24 novembre 1405 Jehan

Badin de la paroisse de Feings reconnaît
devant André Bigot, clerc, garde des sceaux
de la châtellenie de Montagne, être tenu
de payer cette rente de vingt cinq sous aux
religieux du Val-Dieu, comme héritier
de Michel Houdouin.

(Cart du Val Dieu ch. CCCXXVII f. 77
n.°)

16 mai 1373

Abonnement fait par devant
Jehan Sointel lallellion, par
Guillaume de Champagne seigneur
et Jehanne de Champagne sa soeur
une religieuse du Val-Dieu, pour
vingt sous, de quatorze setiers de
terre et deux sarassories tenues
par Guillaume de Saurelou et
Colinet du Boulay seigneur.

(Chart du Val-Dieu ch. CCCXI fo
72 v° - ch. en franc.)

27 mai 1373

Adjudication faite le 27 mai 1373
pardevant Henri de Court garde
des sceaux de la châtellenie de
Montagne, a la suite de la con-
damnation de Jehan de Nemoussu,
de la femme de Guillaume de
Nemoussu et de Geoffroy son
fils, des heritages ayant appar-
tenus a Jean de Nemoussu
pour non paiement d'une rente
de 346 sous. Cette saisie faite en
presence de Mathieu et Guillau-
me Lurim, Philippot de la
Nothe, Jean des Brés, Guillau-
me Gabbrel.

(Original en parchemin - Archives
du Dep^t de l'Orne n. 2630)

janvier 1374 (N. S. 1375)

Reconnaissance par Jean de
la Fontaine cierge curiers les
religieux du Val - Dieu d'une
rente de 10 sous assise sur
le moulin des Nonlineaux
sis paroisse de Feings.

(Arch du Dep de l'Orne H. 2692
orig. en parchemin)

en 1452 saisine baillée aux reli-
gieux du Val Dieu du moulin
du Val Dieu pour defaut de
parlement d'arrerages de rentes

(Arch du Dep de l'Orne H. 2692
orig. en parchemin)

18 septembre 1374

Engagement pris aux plaids tenus
à Montagne par Vincent Le Hucher
lieutenant du V^e du Perche par
la femme de Gervais Le Gaucher
catholice Mathery de Caunigne pro-
cureur de Pierre Gillebert et de
sa femme 14 sous de rente herita-
ble payable le jour de la fête
de S. Remy.

(Cart du Val Dieu ch. ccccc f^o 132)

18 novembre 1375

Obligation reçue aux plaids tenus
à Montagne, par Bouquet ni-
compte du Berche, par Jean Le
Bois au profit de Mathieu de
Laurigne, procureur des reli-
gieux du Val-Dieu, d'une
rente de 3 sous, partie de 15 sous
de rente, payable à Noël, assise
sur les héritages détenus par
lui et ayant appartenu jadis
à Jean de Menousson.

(Cart. du Val Dieu ch. cccxxviii
fo 89^{no}) - Original en par-
chemin arch. du Dep^t de l'Or-
ne H. 2630)

10 juin 1376

Bardevant Beauverg Le Comte, lere
garde des sceaux de la châtellenie
de Montagne, Jehan Ragot de la
paroisse de Seings (Sains) reconut
tant pour lui que pour Jehanne
sa femme, tunc de Robert Oli-
rich et de Macci sa femme, a
cause d'elle jadis femme de feu
Robert Gaignant, pour treute
sous de rente payable en deux ter-
mes a Noël et a la Saint Remy,
tous les droits qui ils peuvent pre-
tendre sur une metairie appelée
le Haut-Marcher sise dans la
paroisse de Seings (Sains.)

(Cart du Val Dieu ch. CCCXLVII
f° 83 r°)

4 août 1376

Mandement du comte du Berche
à Mathieu de Lanninge, procureur
des Chartreux du Val-Dieu enjoignant
quant de prendre les ouvriers char-
pentiers et les maçons pour l'ache-
vement de la construction de
l'infirmerie qu'il a résolu de
faire édifier au monastère du
Val-Dieu.

(Original en papier - Archives de
l'Orléans H. 2622)

9 novembre 1376

Engagement pris aux plaids tenus
à Montagne par le Vicomte du
Berche, le vendredi 9 novembre
1376, par Jehan Le Bois de payer
à Mathieu de Caucigne procureur
des religieux du Val-Dieu, 3 sous
de rente heritiale partie de 15 sous
de rente à Noël à cause d'
heritages qui il detient, ayant
appartenu jadis à Jehan de
Mennoussel.

(Arch. de l'Orne H. 2630. Ori-
ginal en parchemin)

17 mai 1378

Reconnaissance faite pardevant
Hennery de court gard des sceaux
de la Châtellerie de Mortagne,
par Guilleot et Jean de la Rou-
che freres, et Jeanne leur sœur
femme de Guilleot Blanchard,
comme quoi ils doivent aux reli-
gieux du Val Dieu, et sous de
rente heritale pour certains héri-
tages sis paroisse de Basoches, sui-
vant les termes de l'acte du sa-
medi avant la Sainte-Luce
1353.

(Cart du Val Dieu ch. ccccxvi
f. 137)

octobre 1378

Vente faite le mardi après
le 8^e d'août 1378 pardevant
Robert Leoult garde des sceaux
de la châtellenie de Mortagne
par Richard Coulombel et
Marie sa femme aux reli-
gieux du Val Dieu pour
25 francs d'or; 50 sous
de rente hereditaire dont Pierre
gousse etait tenu de leur
faire 20 sous et Jean Brus-
chet et sa femme 30 sous
a la feste de S. Remy.

(Cart. du Val Dieu ch. cccxciv
fo 130)

13 mars 1379

Reconnaissance aux plaids te-
nus à Mortagne, par le V^e Du
Perche, comme quoi la femme
de feu Thomas Lucas reconnaît
que dans les partages faits entre
elle et le veuve de Richard Cou-
lombel, les 20 sous de rente
qu'il était tenu de faire Pierre
Joussé aux religieuses du Val Dieu
sont tombés dans le lot de la
veuve de Richard Coulombel.

(Cart du Val Dieu ch. ccccxcv
fo 130)

15 mars 1379

Engagement pris aux plaids tenus
à Mortagne par Guillaume de
Villesperdue lieutenant du V^{le}
du Perche, par Jean Bruchet
de payer à Mathieu de Laurigné
procureur des religieux du Val-
Dieu 30 sous de rente héréditaire
suivant les termes de l'acte du
16 mars 1365.

(Chart du Val Dieu ch. cccxciii
f^o 129)

10 janvier 1380 (N. S. 1381)

Transport par devant Jean de
Beaumont, garde des sceaux de la
châtellenie de Bellême, par Jean
Bairiel clerc et par Bliz sa femme
aux religieux du Val-Dieu pour
11 livres 10 sous, d'une rente de
20 sous, partie d'une rente de 4
livres 16 sous à eux due par
Jean Rattier l'aîné.

(Arch. Du Dept. de l'Orne H. 2631
Original du parchemin)

Accord fait le vendredi après
 oculi mei 1381 (n. 5) entre
 les Doyen et chapitre de Coussaint
 de Mortagne, et les religieux
 du Val-Dieu, au sujet de leur
 mesure de Mont-Galain, sise
 en la paroisse de Loiské et d'une
 rente de 20 sous que les cha-
 noines possédaient à Memoussou
 contenant échange desdits biens.

(Arch. du Dep^t de l'Orne H. 2771
 orig. en parchemin)

18 juin 1380

quittance donnée par Jean
Lagogue curier, fondeur de pro-
curation de Dame Nicole de
Chanceaux Dame de la Chesaliciere
et de Valarchien sa mere, a
Robert Loquerel prestre secretaire
du conseil d'Etampes de
la somme de 25 livres le
franc d'or du coin du roi pour
25 sous, pour cause de la finance
de tous les rachats en quoi il
pourrait estre tenu, pour raison
des heritages que Guillaume
Chaurin parait acheter de Bernard
de la Terté mourant des fils de
Valarchien et de Doucelles.

(Arch. du Dep^t de l'Orne n. 266)
copie en papier)

10 juin 1381

Engagement pris par devant Messieurs
Léobert garde des sceaux de la
châtellenie de Mortagne, par
Berrot Guignant, de la paroisse
de Seings, de payer à Richard
de Sommel censuel 28 sous de
rente heritable à la fête de S.
Remy et de S. Jean Baptiste
pour heritages sis à Seings.

(Arch. du Dep. de l'Orne H. 2669 orig.
en parchemin).

(A cette charta est appensu le sceau
de la châtellenie de Mortagne.)

quittance donnée le lundi après
la Trinité 1383 par Nicolas
de Chameaux, Jehan de la Che-
valiere et de Valarchien, ven-
se de Jean Lagogue à Liot de
Courmebourg deuzer, de la fi-
nance due pour les rachats
faits par lui à cause du fief de
Donnelles.

(Arch. du Dep. de l'Orne H. 2665
copie en papier)

1383 (N. S. 1384)

Vente faite le samedi avant Pâques
fleuries 1384 par Jean Piquart et
Jeanne sa femme à Guillaume
de Marmousson et à Isabel sa femme
pour la somme de 40 sous. D'une
rente de quatre sous assise sur
leurs héritages en Feings.

(Arch. des Veq. de l'Orne H. 2692
orig. en parchemin)

4 juillet 1383.

Amortissement par Jean Le Sarr-
vaige, pour la somme de 70 sous
d'une rente de sept sous qui il
drait a Jean de la Fontaine
cierge.

(Original en parchemin - Archives
du Dep' de l'Orne H. 2631)

1^{er} septembre 1383

Reconnaissance faite le lundi 1^{er}
septembre 1383 par Robert
Le Court, garde des sceaux de la cha-
cellerie de Montagne, par Jean
Bernelle et Guillot Bernelle
son fils, d'une rente de 40 sous
toursnois envers les religieux du
Val-Dieu, à cause d'heritages
assis en la riviere de Gironde.

(Original en parchemin - Archives
du Dep^t de l'Orne H. 2631)

9 juillet 1384

Reconnaissance passée devant Lemery
Le Court garde des sceaux de la chancel-
lerie de Montagne, par Jean Bel-
lenger de la paroisse de Comble,
comme quoi il s'agit de Guillot
Robin pour 21 sous de rente heritable
payable le jour de la fête de Saint-André
quatre pièces de terre nises paroisse
de Réveillon, joignant la terre de
Guillaume Bellerin, la terre de
Griot Boisard et la terre de Nicolas
Lemonnier.

(Chart de Val-Dieu ch. cccc lxxiv
f° 122 r°)

3 mars 1385

Vente pardevant Henrey Le Court
garde des sceaux de la Châtellenie
de Montagne, par Robert Gollis
aux religieux du Val - Dieu, re-
presentés par Mathieu de Cau-
igné leur procureur, pour sept
livres tournois en monnaie cou-
rante, d'une rente de 14 sous
affectée sur tous ses héritages
ad à Feings.

(Arch. du dép. de l'Orne H. 2718 -
orig. en parchemin)

Par acte du 7 avril 1387 les reli-
gieux du Val Dieu cédèrent à
Robert Gollis certains héritages
qu'ils avaient pris de Colin de
Conflant.

(Arch. du dép. de l'Orne H. 2718 -
orig. en parchemin)

14 mars 1385

Cession faite pardevant Lennery Le
Count garde des sceaux de la cha-
tellenie de Mortagne, par blips
neuve de Colin Le Maître aux
religieux du Val-Dieu et a Guerin
du Pont trésorier de Feings, de
deux clos et d'une piece de terre mise
a Nemoussu.

(Arch du dep^t de l'Orne H. 2620
original en parchemin)

A cette charte est appendu le sceau
de la chatellenie de Mortagne.

22 avril 1385

Engagement pris pardevant Lennery
Le Court, clerc garde des sceaux de
la châtellenie de Montagne, par
jean et Robert Rohais, de payer
aux religieux du Val-Dieu 10 de-
niers de rente à la Saint-Remy,
payés autrefois par Lennelot Le-
rous.

(Original en parchemin - Archives
du Dept. de l'Orne H. 2631)

5 mai 1385

Abonnement fait pardevant La
Chantour tabellion en la châtellenie
de Mortagne, par Denis seigneur
de Vauvoise écuyer aux religieux
du Val Dieu pour Jorje Deniers,
d'un hebergement composé de deux
vignes sises dans la paroisse de
Saint Martin du Vieux - Belleme
dans la seigneurie de Vauvoise.

(Carte du Val Dieu, ch. CCCXII f°
72 v° - ch. en franc.)

14 mai 1385

Abandon, fait par devant L'ebeneur Le
Court, garde des sceaux de la Chancel-
lerie de Montaigne, par Blips veuve
de Colin Le Merle, de la paroisse de
Seings, pour faute de paiement
pendant trois ans d'une rente an-
nuelle de six sous, aux religieux
du Val-Dieu, de deux clos s's, pa-
roisse de Seings (Sains) a Me-
moussu, joignant le chemin de
Seings a Muthenil et la riviere
la Villette.

(Cart. du Val-Dieu ch. CCCXXVII
f° 80 r°) ch. un franc.

22 juin 1385

Grise à rente gardant Lhuncy Le-
court garde des seaux de la cha-
tellenie de Montagne, des religieux
du Val-Dieu, par Robert Bigot
pour 12 deniers de rente payable
le jour de la feste de S. Remy, d'un
ploissage de la maison sis à Feings.

(Arch. du Dep. de l'Orne H. 2718 - origi-
nal en parchemin)

5 Decembre 1385

Bardeuant Jehan Le Prestre vicomte
du Berche, Jehan Gerbert dit Moan-
smit s'engage a payer a Mathery de
Barrigne, procureur des religieux
du Val-Dieu, deux sous de rente
heritale payable a la Saint-Pierre
pour des heritages qui appartenent
a son pere, et a payer les arreages
de deux années.

(Chart du Val Dieu ch. cccxlii ;
f° 81 v°.)

17 juillet 1386

Obligation passée devant Jean Le
Prestre, vicomte du Serche, par
laquelle Naudon Ramon s'en-
gage à payer une rente de 20 deniers
aux religieux du Val Dieu, repré-
sentés par Macé de Chauvignak leur
procureur.

(Original en parchemin. Arch. du
Dép. de l'Orne H. 2631)

22 mars 1387

Condamnation prononcée aux
plaids tenus à Mortagne par
Jean Leprestre vicomte du Perche
à la requête du procureur des reli-
gieux du Val-Dieu, contre Jean
et Denis du Chesnay les forçant
de payer aux religieux du Val-
Dieu un setier de froment de
rente le jour de la fête de S.
Remy. (Voir charte datée de l'
octave de la fête de S. Remy 1236)

(Chart du Val Dieu ch. ccccl. j^o 112)

19 decembre 1587

engagement pris aux plaids tenus
a Mortagne, par Vincent Le
Bouchier lieutenant de Jean
Leprestre vicomte de Mortagne
Perche, par Jean et Denis Duches-
nay, envers les religieux du
Val-Dieu, d'un setier de fro-
ment de rente heritale payable
le jour de la feste de S. Remy,
affecte sur le lieu de Valarchin
(suivant les termes de la charte
datic de l'octave de la feste
de S. Remy 1236)

(Cart. du Val-Dieu ch. ccccc fo
114)

1 juillet 1390

À la suite des ventes successives faites par Guillaume Robin à Gauthier de Beulles et sa femme, pour 18 livres tournois, de 20 sous de rente héréditaire payable le jour de la fête de S^t Jean Baptiste affectée sur ses héritages; par Gauthier de Beulles à Pierre Gouze de ces vingt sous de rente pour la métairie de de Chanchis paroisse de S^t Pierre de Maures qui appartient à Guillaume de Peniers; par Pierre de Gouze aux religieux du Val Dieu de ces 20 sous de rente suivant acte du 16 mars 1379; reconnaissance pardevant Henery Le-court garde des sceaux de la châtellenie de Mortagne, par Guillot Robin comme quai et baillie aux religieux du Val Dieu 20 sous de rente annuelle que Jean Bellanger de la paroisse de Comblon devrait leur faire pour certains héritages.

(Cart. du Val-Dieu ch. CCCCLXXVI
f^o 122)

9 novembre 1390

Reconnaissance faite pardevant
Henery de Court garde des sceaux
de la châtellenie de Montagne,
par Jean Cordier de la paroisse
de Maures comme quoi il detient
des religieux du Val - Dieu, pour
40 sous de rente annuelle payable
le jour de la fête de S. Jean -
Baptiste, la metairie de la
Branchardière mise en cette
paroisse.

(Cart du Val - Dieu ch. ccccxxii
fo 118)

20 novembre 1391

Execution par devant Henry Leouet
tabellion de Montagne, de la cause
du testament de Gervais Osmond
de la paroisse de Notre Dame de
Montagne du 24 aout 1391 par
lequel il ligue aux religieux du
Val - Dieu ses droits sur six setiers
de froment de rente que devrait
lui faire Gillette veuve de Marion
Ramon sur ses heritages, achetés
a Robert Tengeray par acte du
1366 samedi fete de S. Jacques
apôtre.

(Cart du Val Dieu ch. cccccciv fo.
134)

10 janvier 1393 (N.S. 1394)

Obligation passée devant Jean Le
Prestre vicomte de Berche, aux
plais de Montagne, par laquelle
Ghent Le Bois s'engage d'payer
aux religieux de Val-Dieu, une
rente de 5 sous 12 deniers.

(Original en parchemin - Archives
du dpt de l'Orne H. 2601)

29 janvier 1393 (N. S. 1394)

Engagement pris aux plaids te-
nus à Montagne par Jean Le
Prestre V^e du Perche, par Theust
Le Bois de payer aux religieux
du Val-Dieu une rente annuel-
le de 5 sous.

(Arch. du V^e de l'Orne N. 2718 -
orig. en parchemin)

3 mars 1394 (N.S. 1395)

Donation par Julien Logre et Serotte
sa femme l'ane religieux du Val - Dieu
de tout ce qu'ils possèdent en la pa-
roisse Saint - Laurent de Mallestable
à l'exception d'une pièce de terre
contenant trois boisseaux joignant
à la terre de Colin Chevalier et
d'un bout de au clos au sire de
Mallestable et que les donateurs
ont aumôné à l'église de Saint -
Laurent de Mallestable. Les ditz
religieux et leurs successeurs sont
et seront tenus querir et admi-
nistrer aux ditz conjoints leur
vié durant, sains et malades, leur
vire et boire manger et chausser
seulement, et ils se querront
vesture, tant en lit comme
dehors, lesquels conjoints aront
pour leur livrée de pain par
chacune semaine deux pains
de couvent, un verde et deux pains
à maison et se apiteront
les ditz conjoints de ois et de
fromaiges qui seront en la
grange ou ils demourront et d'un
porc qui les nourriront en ladite
grange, et auront du cidre à boire
selon l'ésement qui sera à
l'oustel, et aront les ditz conjoints

De vin, le jour de Noel, de Pas-
que et de Penthecouste, esques
trois jours ledit julian recevra
son balnein. et seront tenez les
lits conjoints, prendre en bonne
patience, ce que par les diz religieuses
leur sera faict sans eulx plaindre
ne murmurere et au demain
en la fin de leurs jours les diz
conjoints seront enterrez ou cyro-
tere ou vit-houstel du Val-Dieu
et auront service et messe en
coursent, comme il est accoustu-
me' en l'ordre et comme ils ont
accoustume' a fire a personne de
leur estat. 77

(Arch. du Sep' de l'Orne N. 2807-
orig en parchemin)

19 avril 1393 (ap. Pâques)

Comme Guillemette jadis
femme de Chenot Gourdin
a pour etu accueillie aux
prières et oraisons faites en
l'église de N. D. du Val Dieu,
avait laissé aux religieuses du
Val-Dieu, 6 sous de rente; à
la requête faite à Jean Gourdin
chambre de l'église de Coussaint
de Montagne fils et procureur
de Chenot Gourdin, par Mathery
de Caunigné procureur des reli-
gieux du Val Dieu, J'avois à payer
cette rente; pardevant Jean de
Bourgonin garde des sceaux de
la châtellenie de Montagne,
Jean Gourdin reconnut avoir
abandonné aux religieuses du
Val-Dieu 6 sous de rente que
Jean de la Haye dit de la Fontai-
ne devoit payer à la S. Pierre
à Chenot Gourdin suivant les
termes des lettres remises aux
religieuses du Val Dieu.

Engagement pris par Jean de
la Haye de payer cette rente
de cinq sous aux religieuses du
Val Dieu, à la charge de Che-
not Gourdin.

(Carte du Val Dieu ch. cccc lxxi f^o 117)

27 juin 1394

Reconnaissance pardevant le
tabellion de la châtellenie de Mor-
tagne, par Guillot Haruel,
comme qu'il detient les reli-
giens du Val-Dieu pour 20 sous
bournois de rente payable à Noël
tous les heritages échus à son
frère par suite de la mort de
Robin de l'Escluse son père.

(Cart. du Val Dieu ch. ccccxxxii
f° 124)

22 juillet 1394

Vente faite pardevant Jean Ga-
sier garde des sceaux de la châtellenie
de Bahsmont, par Guisot de Wennes
aux religieux du Val-Dieu pour six
livres tournois, de souze sous en mon-
naie courante, de rente que Michel
Ragot était tenu de lui payer an-
nuellement à la Saint-Blas.

(Cart. du Val-Dieu ch. CCCXL f^o 51 r^o)

14 janvier 1395 (N. S. 1396)

Sentence de Jean Le Prestre rendue
aux plaids de Montagne, qui con-
damne Macé Berthou, a payer
a Rocher, une rente de 5 sous
4 deniers, dont 16 deniers a cau-
se des heritages a la Corte Gou-
lue, et 4 sous a cause de la
Musterie.

(Original en parchemin. Arch. de
Sepr' de l'Orne H. 2631)

11 mars 1395

Thierry Le comte, garde des sceaux
de la châtellenie de Montagne notifie
que gardesant Jehan de la Bouchere
Nabellion, Guyon Le Margeriel recon-
nuit de voir aux religieux du Val -
Dieu vingt sept sous de rente hereditaire
et onze deniers payables a la Saint -
Remy, pour unbergement sis a
Memboussu paroisse de Scings (Sains),
ou demourait Jean Belletel, et loué
audit Le Margeriel par Sierrrot Be-
letel fils et heritier de Jean Belletel.
Il promet également de payer aux reli-
gieux, la somme de cinquante quatre
sous tournois comme arreages des
deux années de cette rente et des tail-
les, en engageant comme garantie du
paiement regulier de cette rente, tous
ses meubles.

(Cart. du Val - Dieu ch. cccxli .
f° 81 n°) - Breh. du Sep. de l'Orne
H. 2687; orig. en parchemin)

23 avril 1395

Engagement pris le 23 avril 1395 ap.P.
aux plaids tenus à Montagne
par Jean Le Prestre vicomte du
Berche par Guillaume Chaurin
cens Mathy de Carrigné procu-
reur des religieux du Val - Dieu
de cinq sous de rente heritale
payable à Noël à cause du mou-
lin de Boisart. (v. ch. 1222)

(Cart du Val Dieu ch. CCCCLIV
f° 115)

26 mai 1395

Don fait pardevant H. Lecourt
gardes des sceaux de la châtellenie
de Montagne par frère Guillaume
de l'eschuse religieuse du monas-
tere du Val Dieu 22 pour être lui,
son père Colin et Catherine sa
mère, dévotés, participans es
messes, prières et oraisons qui
se font en l'église du Val - Dieu 77
1° de 17 sous de rente heritable partie
de 20 sous de rente que Guillot
Harnel était tenu de lui faire
à cause des heritages qui il dete -
nait suivant l'acte du 27 juin
1394 - 2° de 18 sous de rente que
Guillaume Robin était tenu
de faire à son père - 3° de tous
les heritages ayant appartenu à
sa mère et tenus par Jean de
la Blanche.

(Cart du Val Dieu h. cccc lxxxiii
f° 124)

7 novembre 1395

Engagement pris pardevant Lemerij
Leclercq garde des sceaux de la Cha-
tellerie de Montagne, par Lucas
Drouin de la paroisse de Saint-
Marcel de Rens (de Raingrou) de
payer à Germain de Commeauche,
tout a ses heritiers, de la paroisse
d'Auteril, six sous de rente heri-
tale le jour de la feste de Saint-
Remy, pour une maison et une
piece de terre appellee la Chellerie
his paroisse de Saint-Marcel de
Rens, qui il detient.

(Cart. du Val Dieu ch. cccxxxvii
f. 92 r.°)

1^r avril 1396

Accord par lequel sire Denis « humble
premier du Val Dieu » vuy et
regardy les edifices que a fet Raoul
Bailliet et considere' aussi le hotel
que luy puet avoir mis, et soit
laincy que il n'est prins de nous
les liures et choses desclaries que
a trays vies 77 consent a ce que
levit Raoul et sa femme liement
leurs vies durant, lesdits liens
et leurs enfans, aussi et la vie
du plus vivant d'eux tous venus
et a venir procreis et mes dudit
Raoul et de Lorence sa femme
nonobstant que le bail ne fasse
mention que de trois vies; a
ce donne' le septour jour d'avril
jour de Pasques, que l'en com-
mence a compter l'an mil
CCC, IIII^{tes} et XVI 77

(Arch. du dep' de l'Orne H. 2632
original en parchemin.

23 novembre 1396

Engagement pris par devant Llemery
Le Court garde des sceaux de la chancel-
lerie de Montagne, par Thénost
Brière de la paroisse de Corbon,
au profit des religieux du Val-Dieu
de 15 deniers de rente héréditaire
payable à la fête de St Remy à
cause d'heritages qu'il detient.

(Cart du Val Dieu ch. ccccxxx
f° 12 bis)

Engagement pris par le même au
profit des mêmes de 22 deniers de
rente à la fête de St Remy pour
certains heritages, 23 novembre
1396.

(Cart du Val Dieu ch. ccccxxx
f° 12 bis) Arch de l'Orne H.
2758 orig. en parchemin)

23 novembre 1396

Engagement pris pardevant Hemyery
Leobert garde des sceaux de la chancel-
lerie de Mortagne par Jean Briere
de la paroisse de Corbon et Jeanne
sa femme tant pour eux que pour
leurs freres, envers les religieux
du Val-Dieu de 17 sous de rente
hereditaire pour heritages et biens
qu'ils detiennent.

(Chart du Val-Dieu ch. CCCCXXXII
fo. 121 b.)

1521 mai 1397

Donation par Philippe Courtots
prêtre à la charge de feu Vieh-
ant Courtots son père pour
prier Dieu pour lui, aux reli-
gieux du Val - Dieu d'une
rente de cinq sous que Gasquier
Le Pelletier était tenu de lui
faire. Donation passée pardevant
Hennery levout garde des sceaux
de la châtellenie de Mortagne.

(Arch. du Dep. de l'Orne H. 2732
original en parchemin)

Reconnaissance de cette rente
par Gasquier Le Pelletier assi-
gnée sur diverses pièces de terre
dont l'une est borie au
clos Henry de Riboust et
au chène du Marchis et dont
une autre jointe l'étang de
Conflant.

(Arch. de l'Orne H. 2732 origi-
nal en parchemin)

31 Decembre 1397

Don fait pardevant mess Le Roy,
tabellion en la châtellenie de
Longny, par Nicolas seigneur
de Longny, une religieuse du
Val-Dieu d'une rente de qua-
rante sous affectée sur le
lieu des Masseres.

(Arch. du Sup' de l'Orne H. 2793 -
orig. en parchemin)

3 juin 1398

Barvenant Rolin Chevalier, garde
des sceaux de la châtellenie de
Bellême et tabellion, Rolin
Olivier et sa femme Marie recon-
naissent avoir donné aux religieux
du Val-Dieu pour participer aux
messes, prières, et bonnes œuvres
du monastère,rente sous ce
rente heritable et annuelle que
lui devait Jehan Pragot de la pe-
roisse de Flings (Sains).

(Chart du Val Dieu h. CCCXLVIII
fo 83 v°)

1^{er} avril 1399 (N. S. 1400)

Reconnaissance faite par le garde
des sceaux de la châtellenie de
Mortagne, par femme veuve de
Michel Lboudoulin qu'elle detient
heritablement des reliquies du
Val Dieu les lieux ennumérés
sans la reconnaissance de 1372
et aux conditions mentionnées.

(Arch. du Dep. de l'Orne H. 2668)

10 avril 1399 (N.S. 1400)

Notification par devant André Bi-
got, leur garde des sceaux de la
Châtellenie de Mortagne, par Ger-
vais de Commeanche, de la
paroisse d'Autueil, de la rente heri-
tale faite par lui à Berrot Vaidie
de la paroisse de Seings (Sains)
pour cent sous tournois, de
six sous tournois de rente heri-
tale que devait lui faire Lucas
Drouin suivant la baille
faite le 7 novembre 1395.

(Cert. du Val Dieu ch. cccxxxviii
f° 93 r°) Arch. du dép. de l'Orne
H. 2726 orig. en parchemin)

28 juin 1399

Andre' Bigot clerc garde des sceaux de
la chancellerie de Montagne et tabellion
fait connaître que le samedi 28 juin
1399, après avoir notifié que Robin
Olivier et Marie sa femme avaient
baillé à Jehan Ragot paroissien de
Seings, pour trente sous de rente
héréditaire payable à la Saint - Remy
et à Noël par moitié, tous les droits
que le dit Robin avait à cause de
sa femme sur la metairie du
Blant Marcher sise paroissee de
Seings d. v. Bivilliers, et que sans
la suite les mêmes Robin Olivier
et sa femme avaient donné en
aumône aux religieux du Val -
Dieu, cette rente de trente sous
tournois payable par Jehan Ra-
got, que Noël Ragot paroissien
de Seings, fils et héritier de feu
Jehan Ragot s'engagea à payer
chaque année aux termes énoncés
cette rente de trente sous, en met-
tant comme garantie tous ses
biens.

(Cart. du Val - Dieu, ch. CCCXLIX
f° 83 v° et 84 r°)

24 octobre 1399

Don fait par devant Denis Vallée
clerc, par Nicolas seigneur de
Longni, aux religieuses du Val-
Dieu, et par Ysaieau de Mon-
tejouen son épouse d'une rente
de soixante sous.

(Arch. du Dep. de l'Orne n. 2793 -
orig. en parchemin)

15 decembre 1399

engagement pris pardevant L'abbey
Le Court garde des sceaux de la chancellerie
de Montagne et tabellion
par Perrin Le Gon de payer a
Robin goux, 4 sous 6 deniers de
rente heritable le jour de la feste
de Saint-Remy, pour certains
heritages qui il detient.

(Recit In Val - Dieu arch. In Dept
de l'Orne. H. 2632 - Original
en parchemin >

2 septembre 1400

16 la suite d'un procès entre Serrin
Merie heritier de Mathery de Cau-
rigne d'une part et Simonne veuve
de Jean Louin d'autre part relatif
à ce que ledit Serrin disait que jadis
Mathery de Laurigne avait fait hom-
page au sieg de Mortagne ladite
Simonne affirmant qu'elle lui avait
rendu 10 sous de rente annuelle
et perpetuelle sur à elle par Jean
de la Voie le jour de la feste de
S^t Remy à cause de deux pieces de
terre assises dans les paroisces de
S^t Langis et de Réveillon suivant
actes du 15 avril 1350 et du 21
mars 1391. à la suite de quoi Mathery
de Laurigne avait demandé à Jean
de la Voie les arrezes de cette rente
et que ce dernier parait repondu
que cette rente n'appartenait pas
à ladite Simonne In ayant qu'
une part dans la succession de
Guilleot de la Voie son pere, il
fut arrêté que les aux plaids
tenus à Mortagne par le V^e du
Perche que ladite Simonne garen-
tirait la rente sur tous ses biens.

(Cart du Val Dieu ch. ccccxcvii
f^o 132)

1^r novembre 1400

Vente pardevant sire Bigot, garde des sceaux de la châtellenie de Montagne, par Guillot et Michel Ruyffin, frères au profit de Liot Courneboeuf eschever d'un clos joignant à la rue de la Tranchée tenant à Bourgneuf en Seings.

(Arch. du Dep^t de l'Orne. H. 2649 orig. en parchemin)

1^{er} novembre 1400

Reconnaissance faite le lundi 1^{er}
novembre 1400 pardevant André
Bigot, clerc garde des sceaux de la
châtellenie de Mortagne, par Michel
Gaultier et Collette sa femme,
au profit de Liot de Colmebauf
ecuyer, d'une rente de six sous
à cause d'un clos sis au hameau
de Bourgneuf joignant à la bruyère
des Troulinebauf en Feings.

(Arch. du Dep^t de l'Orne n. 2649
original en parchemin)

1^{er} juillet 1401

Notification faite le samedi 1 juillet
1401 par devant Andre Bigot,
clerc garde des sceaux de la châtelle-
nie de Montagne, par Ferrat
Vaidie de la paroisse de Seings
(Tains) de la rente heritable faite
par lui aux religieux du Val-Dieu,
pour dix lites tournois, de dix
sous tournois de rente heritable
que Germais de Commeanche^{l'ui} avait
jadis vendus et que ce dernier rece-
vait de Lucas Dronin suivant
les actes antérieurs (7 novembre 1395;
10 avril 1399)

(Carte du Val Dieu ch. CCCXXXIX
fo 93^{no}) Arch. du Dep^t de l'Orne
Ms. 2718 - orig. en parchemin)

3 février 1402

Reconnaissance faite pardevant
sire Bigot garde des sceaux de
la châtellenie de Montagne par
sire Halle, de la paroisse de
Victor de Reno (de Raisnou)
comme quoi, il detient des reli-
gions pour 8 sous tournois de
rente, payable à la fête de Saint-
Denny, une pièce de terre contenant
un setier, joignant le chemin
de la Haie à l'église de Saint-Vic-
tor, et les terres des héritiers de
Jean de la Haie, la metairie de
la Rousselière, et les terres des
héritiers de Guilleot Halle.

(Cart du Val. Dieu ch. ccccxxxii
f. 108)

5 fevrier 1402

Reconnaissance faite pardevant
brunet Bigot garde des sceaux de
la batellerie de Mortagne, par
Maistre Messire de la paroisse de
Saint-Victor de Reno (de Resnoux)
comme quoi il detient des heli-
gnes de Val-Dieu, pour 20 sous
de rente heritale, payables le jour
de la feste de S. Remy; 1^o une piece de
terre contenant trois boisseaux
joignant, la terre de la Renou-
liere, le chemin de la Madeleine
au moulin de S. Victor; 2^o une
piece de terre de 3 boisseaux
touchant le chemin de S. Victor
a la Madeleine de Reno (de Res-
noux) et l'heritage de Jean de
Saint-Victor; 3^o une piece de
terre de 5 boisseaux joignant la
terre de Jean de S. Victor.

(Cart. de Val-Dieu ch. ccccxxxiij
f^o 109)

24 avril 1402

Engagement pris pardevant sire
Bigot garde des sceaux de la chate-
lerie de Montagne, par Philippot
Rihier de la paroisse de Saint Marc
de Reno (de Raisnon) et Collette
sa femme, heritiere par Girard
Baron et Michelle sa femme de
Jean Lemercier et Marguerite sa
femme, de Robin Gaillon, de
Jean Gautier et Jean Cherrenil
de payer heritalement aux religieuses
du Val-Dieu comme ayant les droits
de Jean et Robert Cherrenil, de
Colin Roger et sa femme et de
Huet Helbert, 20 sous de rente
heritale partie de 29 sous tournois
de rente dont 3 sous provenant
de la rente faite aux religieuses
par Girard Baron et sa femme
le samedi apres la feste de Saint-
Laurent 1387; 5 sous payables
le jour de la feste de S' Remy proce-
nant de la rente faite par R.
Lemercier et sa femme a Colin
Roger le samedi avant la feste
de Saint Jean 1311; 8 sous paya-
bles le jour de la feste de S' Remy
provenant de la rente faite par
Robin Gaillon a Huet Helbert
le dimanche feste de Saint Nilaire
1339 et le samedi apres la feste

du Saint-Sacrement 1339; 5 sous
payables à la fête de Saint Remy,
provenant de la vente faite par Jean
Gautier le samedi 6 mars 1334;
8 sous de rente payables le jour de
la fête de Saint-Remy suivant la
vente faite par Robert Cherrenil
aux Religieux à prendre sur Guil-
lot Baroh, le samedi après juldica
1315.

(Cart. du Val Dieu ch. ccccxii f° 102r.)

13 mai 1402

Reconnaissance faite pardevant
notre Bigot, garde des sceaux de
la châtellenie de Montagne, par
Guillot Delaunay, de la paroisse de
la Chapelle Montligeon envers
les religieux du Val Dieu pour 12
sous 6 deniers tournois de rente
heritable, un clos joignant la terre
de Jean Meslier, et le chemin de
l'église de la Chapelle à la croix
dudit lieu, et une maison.

(Carte du Val Dieu ch. ccccxlvi
f° 113)

19 octobre 1402

Bail hereditial en presence du cham-
brier de l'evêque de Chartres, par
les religieux du Val-Dieu, à Perrin
Bourgoigne et à ses deux enfants, à
labourage à moitié de la me-
tainie de Montfrilouse en Feings.

(Arch. du Sep. de l'Orne H. 2691 -
orig. en parchemin)

11 novembre 1402

Reconnaissance faite le samedi
11 novembre 1402 pardevant le garde
des sceaux de la châtellenie de
Mortagne, par Colin de Commeau-
che, paroissien de Feings (Tains)
comme quoi il reconnaît tenir
héritairement des religieux du Val-
Dieu, pour six sous tournois de
rente annuelle, un hébergement
sis à Merroussu, paroisse de
Feings d'une contenance de sept
boisseaux de semence, environ
joignant le chemin de la Barli-
mbère à Feings et la rivière la
Villette; et la moitié d'une pièce
de terre d'une contenance de un
boisseau de semence ou environ
joignant le sentier de Merroussu
au Monecl.

(Carte du Val-Dieu ch. CCCXXXVIII
f° 80 r°) (ch. en franc.) Arch. du
Dep. de l'Orne H. 2688 orig. en par
Hemin)

13 novembre 1402

Grise a' rente par Colin de Com-
meanche, de la baillie des religieux
de Val-Dieu, de la moitié d'un
hébergement assis à Memoussu
joignant d'un côté au chemin
de la maison de Geraise Bellion
au chemin du Coultre, et à la sente
tendant de Memoussu au grand
Marchais.

(Arch. de l'Orne - H. 2688 original
en parchemin.)

janvier 1403 (N.S. 1404)

Vente par Basquier Le Ferre
aux religieux du Val-Dieu
de trois pièces de terre situées
près du chemin de Feings au
Bouley sis paroisse de Feings.

(Arch. du Dep^t de l'Orne H. 2647
original en parchemin)

29 janvier 1405

Engagement pris aux plaids tenus
à Montagne par Jean Leprestre vi-
comte du Berche, par Thibault Le
Bois, de payer aux religieux du Val-Dieu
5 sous de rente, moitié de six sous
de rente héritale et 18 deniers moitié
de 3 sous de rente héritale, suivant
les termes de la charte du mardi après
l'épiphanie 1344.

(Chart. du Val Dieu ch. CCCXXIX f°
70^{ro})

1^{er} mars 1403

André Bigot clerc garde des sceaux
de la châtellenie de Montagne fait
savoir que le samedi 1^{er} mars 1403
pardevant Henry Le Court clerc,
Basquey Morel et Jehanne sa femme
vendeant à la Barlinnière, rebour-
rent Amie des religieuses du Val-Dieu,
pour eux sous Bournois de rente
héréditaire annuelle payable à la Saint-
Remy: 1^o un clos joignant la maison
de Jehan Cornillel, le chemin de
la Barlinnière à Butherail. 2^o une
pièce de terre contenant trois boisseaux
ou environ, joignant la terre de Jehan
Le Sauvage, la terre de Lhuart de Sau-
velon; 3^o une pièce de terre joignant
la terre de Lhuart de Sauvelon; 4^o une
pièce de terre joignant la terre de Lhuart
de Sauvelon, le chemin de Tains à
la Barlinnière; 5^o une pièce de terre
de trois boisseaux joignant la terre
de Lhuart de Sauvelon et la terre de
Jehan Cornillel.

(Cart du Val Dieu, ch. CCCXLV; 3^o
82 r^o)

8 mars 1403

Reconnaissance faite pardevant
André Bigot garde des sceaux de la
châtellenie de Mortagne, par Robert
Lemaistre, comme fere il detient
de la baillie des religieux du Val-
Dieu, pour 20 sous tournois de
rente heritable dont 13 sous payables
à la feste de S' Remy, 3 sous dus par
les heritiers de feu Berrot Boustel
et 4 sous dus par Jean Dupere, 1°
d'une piece de terre joignant la
nouve de feu Chauvin, la terre de
Berrot de la Hage; 2° une nouve joi-
gnant la terre de feu Chauvin, la
terre de Jean Meslier et le sentier
de la fontaine de la Sauvagerie à
l'habbergement de la Sauvagerie;
3° une piece de terre contenant
un boisseau joignant la terre de
Jean Meslier.

(Chart du Val Dieu ch. cccc xlv f° 112)

8 mars 1403

Gardeant sire Bigot, clerc, garde
les sceaux et tabellion de la châtelle-
nie de Mortagne, Gasquet de Saurai-
ge de la paroise de Feings (Sains)
reconnaist tenir heritalement les
religieuses du Val-Dieu pour vingt
huit sols de rente heritale annuelle
a payer par moitie a Noël et a
Pâques, une piece de terre sise
a Feings (Sains) joignant l'au-
mosne de Feings, la maison de
Michel Therel, la terre de la Sau-
ragère, et la terre de la Boussaire.

(Carte du Val Dieu ch. cccxlvij fo
82 r°)

15 mars 1403

Engagement pris pardevant André
Bigot tabellion de la châtellenie
de Montagne, par Jean Pierre de
la paroisse de Villiers, de payer aux
religieux du Val-Dieu, 16 sous
de rente heritable, a cause de la
metairie de la rue
paroisse de Villiers.

(Cart. du Val Dieu, ch. ccccxxvi
f. 141)

1^{er} juin 1403

Reconnaissance faite pardevant
Andrieu Bigot garde des sceaux de la
châtellenie de Montagne par Robert
Bonillie de la paroisse de Cource-
rault comme quoi il detient de
la baillie faite par les religieux
du Val-Dieu, pour neuf sous
tournois de rente heritable payable
à la Toussaint, 1^{re} deux pièces de
terre sises en la paroisse de
Courcerault dont la première
d'une boisseliée et demi joignant
le chemin de Courcerault à la
Sichonnière, la terre des heritiers
de Guillot Chauvel et le chemin
de Courcerault à Belleme ;
et la seconde de quatre boisseaux
joignant la terre de Guillot
Jousselin ; 2^o une moüe
joignant la moüe de Hamon
Chevalier et la moüe de Jean
Guymont.

(Carte du Val Dieu ch. ccccxxix
f^o 121^{vo})

25 juin 1403

Reconnaissance faite le 25 juin
pardevant sirei Bigot garde des
seaux de la châtellenie de Montagne
par Berette veuve de Marc Lesne
tenens Robert Lalier de Saint Mars
de Reno en charge de 67 sous,
de 2 sous de rente heritale que
jean de Maupe de rait lui payer
le jour de la feste de S. Remy a cause
d'un heritage sis entre la riviere
de la Gironde, le prei Robert Mutin
et le prei de Guilleot Rouelle.

(Cart. du Val - Dieu ch. cccc xxv
p. 106)

29 juin 1403

Vente pardevant Andrei Bigot garde
des sceaux de la châtellenie de Mon-
tagne, aux religieuses du Val-Dieu
pour 70 sous, de tous ses droits sur
un pré sur les bords de la Giron-
de, acquis de la femme de Marcé
Decene.

(Chart du Val Dieu ch. ccccxvi
f° 106

13 juillet 1403

Engagement pris pardevant Dieu
Bibot garde des sceaux de la chatel-
lenie de Montagne par Jean
Bellenger de la paroisse de Mau-
ves envers les religieuses du Val-
Dieu de 20 sous de rente, ayant
le droit de Guilleot Robin et
de 15 sous de rente pour certains
heritages detenus par lui.

(Carte du Val Dieu ch. cccc lxxxii
f° 123)

15 septembre 1403

Reconnaissance faite pardevant
André Bigot, clerc garde des sceaux
de la châtellenie de Montagne
par Lucas de Renouart et Robine
sa femme de la paroisse de Saint-
Mard de Reno (de Resgnou)
comme quoi il s'acquiesce par suite
de bail des religieux du Val-Dieu
pour quatre lins de rente hereditaire
payables le jour de la fête de
Saint-Remy et à Saighes, la
metairie des Mafais consistant
en maison, jardins, prés, pratures
terres, bois sis pardevant de Saint
Mard de Reno et limitée par les me-
sures de Guillot du Pinois qui il
tient de Madame d'Alexandron
et de Jean de Cournebauf, par
la metairie tenue par Robert
de Renouart, les heritiers de feu
Lucas Lechevalier et appelée la
Brehornière; par la rivière
la Vilette; le chemin de Mou-
res à Teings; sous peine de repui-
se en cas de non paiement regu-
lier de la rente.

(Cart du Val Dieu ch. CCCLXXX fo
93 r°)

20 octobre 1403

Engagement pris pardevant Andrieu
Bigot garde des sceaux de la chancel-
lerie de Mortagne par Jean
Salu et Guillelme sa femme,
Girard Denis et Simonne sa
femme, curiers frere Guillaume
de l'Escluse procureur des reli-
gieux du Val - Dieu 14 sous de
rente heritale payable le jour de
la feste de S. Remy de mille gadis
a Pierre Gillebert par Thomas de
Courvaier et Gerrais son frere
pour divers heritages consistant
en une piece de terre joignant
les heritages de Guillaume de la
Chevalerie et les heritages de Jean
de Berriers; un clos joignant
la maison de Clement Petit
et le chemin de cette maison au
Coudray; une piece de terre joi-
quant le chemin de la Petitriere
a la fontaine de Courvaier

(Cart du Val Dieu ch. cccccc f. 133)

2 novembre 1403

Reconnaissance faite le samedi 2 novembre 1403 par devant sire Bigot tabellion de la châtellenie de Mohaigne par Thierot Bricie de la paroisse de Corbon envers les religieux du Val-Dieu de six sous de rente heritable payable le jour de la fête de S^t Remy pour plusieurs héritages situés par lui à Corbon.

(Cart. du Val Dieu ch. cccc. lxxiii)
fo 121 bis v^o.)

10 novembre 1403

Engagement pris pardevant Brude
Bigot garde des sceaux de la châtelle -
mal de Montagne, par Michel Charron
de la paroisse de Courgeon et Pasquie
et sa femme, heritiere pour moitié
de Jean Ciegrim, de payer aux
religieuses du Val Dieu 110 sous
bournois de rente heritable moitié
de 20 sous de rente payable le jour
de la fête de S. Remy, a cause de
la metairie de la Hericermiere
et dependances ayant appartenu
jadis a Jean Ciegrim, joignant
les terres de la metairie de la
Bouciaquandiere terre actuellement
par Robert Leconte, et le
chemin de Maures a Nport.

(Carte du Val Dieu ch. ccccix fo
116 v°)

10 novembre 1403

Engagement pris gardant André
Bisot garde des sceaux de la cha-
telainie de Montagne, par Guiot
Barberote de la paroisse de
Maurès et Catherine sa femme
comme héritiers pour le quart
de Jean Ciegrin, de payer aux
religieuses du Val-Dieu, 5 sous
de rente héritale, quart de 20
sous de rente payable le jour de
sa fête de S. Remy, pour quatre
pièces de terre joignant la terre
de Robert de Cohte, le chemin
de Maurès à la Ferté, la terre de
Jean Chorel, qui furent gardés à
Jean Ciegrin.
(Chart du Val Dieu ch. CCCCXVIII
fo 116 v°)

30 novembre 1403

Reconnaissance faite pardevant
Mestre Bigot gard des sceaus de la
châtellenie de Montagne par Mathe-
ry du Fay de la paroisse de Rercillon
et Catherine sa femme comme quoi
il tient de Robert Gourel prestre
pour 24 sous tournois de rente
payable à la feste de S. Remy, un
elbs et quatre pieces de terre sises
paroisse de Rercillon, près du che-
min de Montagne à Bellême et
de la terre de Robin Baudouin.

(Cart. du Val Dieu ch. ccccxxxxv
d' ch. ccccxxxxvi fo 127)

15 Decembre 1403

Prise a rente par Colin Leconte
et par Jeanne sa femme, de la
baillie des religieux du Val - Dieu
pour une rente de 12 sous tournois
D'une piece de terre joignant aux
terres de la metairie appartenant
aux religieux de Saint - Eloi, et
D'une autre piece de terre joignant
aux pris de S' Eloi et l'autre bout a
la Fontaine de Bulloisel; et D'une
autre piece de terre joignant au
chemin de Bulloisel a l'Estate -
Mare.

(Arch. du Dep. de l'Orne H. 2690 -
orig. en parchemin)

15 Decembre 1403

Engagement pris par le sire André
Bigot, sire garde des sceaux de
la châtellenie de Montagne par
snes sire de Jean Boyssé
de la paroisse de Saint-Mard de
Renon de payer aux religieux du
Val Dieu 1, 16 sous tournois 3
deniers de rente heritable, partie
de 25 sous de rente payable à la
nativité de Saint-Jehan Baptis-
te (suivant les termes de la
charte de jaurier 1284)

(Chart. du Val Dieu ch. CCCXCI fo
77)

15 Decembre 1403

Engagement pris pardevant Bndu
Bigot tabellion de la batellerie
de Mortagne, par Guillot Guil-
lepin, dit Pillier, de la paroisse
de Lignerolles, de payer aux reli-
gieux du Val Dieu 20 sous de
rente annuelle payable le jour de
la feste de S' Andre pour la metai-
rie du Champ contenant quatre
setiers, joignant la Fontenelle et
la terre del Colin de Tromont,
et se trouvant par suite quitte
d'un setier de froment qui il est
tenu de faire pour cete metai-
rie.

(Cart du Val - Dieu ch. cccccxxvii
p^o 142)

22 Decembre 1403.

Engagement pardevant Andre' Bigot,
clerk garde des sceaux de la châtellenie
de Montagne envers les religieux du
Val-Dieu, par Jean Bouchigne
comme heritier de Jean Lesgret-
tain, de 6 sous tournois de rente
heritale payables a la feste de Saint-
Pierre par. de 4 livres de rente
baillies payis aux religieux du Val
Dieu par Jean Nicollin, Jeanne
sa femme et Laurence soeur de
Jeanne heritiers de Bourgine payis
femme de Guillaume Lemaistre,
vingtquatre

(Chart du Val Dieu ch. cccc xv j.
103 v.)

22 Decembre 1403

Obligation passée le samedi 22 de-
cembre 1403, par le sire Bigot
gard des sceaux de la châtellenie de
Mortagne et Sabellion par Jean
de Bouchigné au profit des reli-
gieux du Val-Dieu de 8 sous de
rente heritable le jour de la feste
de Saint-Remy, par suite d'un chan-
ge fait avec les religieux par Jean
d'Arceles et Jeanne sa femme,
heritiere de Jehu Bourghe jadis
femme de Guillaume Lermestre.

(Arch du Dep de l'Orne. H. 2632
orig en parchemin)

22 decembre 1403

Reconnaissance faite le
samedi 22 decembre 1403 par
vant Andre' Bigot clerc garde
des sceaux de la chateleterie de
Mortagne, par Robert Bonillie
fils et heritier de Colin Bonil-
lie envers les religieux du
Val-Dieu, comme ayant les
droits de Jean Bonillie de
14 sous de rente annuelle
payables le jour de la feste de S^t
Andre' pour plusieurs heritages
suivant la bailliee faite au dit
Colin Bonillie par lettres du
lundi apres la feste de S^t Valen-
tin 1357.

(Carte du Val-Dieu ch. CCCC LXXVIII
fo 120)

22 Decembre 1403

Engagement pris pardevant Andre
Bigot, garde des sceaux de la chancel
lerie de Montagne, par Guilleau-
me Drouin, de la paroisse de S^t
Mard de Reno (de Raisnon)
de payer aux religieux du Val-Dieu
6 sous 3 deniers de rente heritable
partie de 25 sous de rente payable
le jour de la Nativite de Saint-
jean-Baptiste, a cause de la
moitie d'un pre et de plusieurs
heritages sis dans la paroisse
de S^t. Mard. de Reno et qu'il
estint.

(Cart du Val Dieu ch. cccxcii)
f^o 77 >

29 Decembre 1400

Engagement pris par devant sire
Bilgot clerc garde des sceaux de
la châtellenie de Mortagne, (par
suite de l'engagement que'il avait
contracté autrefois envers Jean
Fromel procureur des religieux
du Val Dieu de 40 sous de rente
hereditaire a cause de plusieurs heri-
tages qu'il detenant le 1^{er} mars
1400,) de payer aux religieux
du Val Dieu ayant le droit de
Serrin Lemaistre ces 40 sous
de rente payable a la S^{te} Remy
pour plusieurs heritages qui
appartenaient a Serrin Lema-
istre consistant en: 1^o un heber-
gement de 5 boisseaux assis
paraisse de la Chapelle, voi-
sinant la terre de Serrot de la
abbaye. 2^o une piece de terre
de un setier joignant le che-
min de Mortagne a Maisson-
Mangis; 3^o une piece de terre
d'une mine joignant le
sentier des Bruyeres de Mon-
ligeon a la riviere la Villette;
4^o une piece de terre de un
minot, joignant la terre
de Robert Lemaistre (est lui
qui a pris cet engagement); 5^o

une pièce de terre de une mine joi-
gnant une noue près de la rivière.
6° une pièce de terre de une mine
joignant le chemin de Baures à Seings
et la rivière de Villette ; 7° une
pièce de terre de un minot joi-
gnant la terre d'André Chauvau.
8° un pré de un arpent joignant
les prés de Berrot de la Hage et la
rivière de Villette, & un pré de un
arpent, joignant la rivière et la
terre de Berrot de la Hage. 9° un
pré d'un quart d'arpent, joignant
le pré d'André de la Chapelle ;
10° une pièce de terre de un mi-
not joignant l'habergement de
Dolent Lemaistre.

(Carte du Val Dieu ch. ccccxxiv
f° 112)

26 janvier 1404

Engagement fait aux plaids tenus
à Montagnac par Germais des Serge-
rais garde de la juridiction de la
vicomté du Perche par commission
du comte d'Alençon et du Perche
par Robert Subléel, le gager à
Jean Huret procureur des religieux
du Val-Dieu, 15 sous de rente
pour héritages vités par lui.

(Cart du Val Dieu ch. cccc lxxxiv
f° 126)

2 février 1404

Reconnaissance pardevant sire Bigot
le samedi 2 février 1404, par Colin
Salu, de la paroisse de Loise,
comme quoi il tient des religieux
du Val - Dieu pour six deniers tour-
nois de rente herit. payable le
jour de la fête de S Remy, sur
plaisance de maison 27 sis en
la paroisse de Loise, joignant le
chemin de S Marci de Reno
à Mortagne.

(Cart du Val Dieu ch. ccccccvi f. 13)

20 janvier 1404

Reconnaissance faite le samedi
20 janvier 1404 par Robert Bredé
Bigot, clerc garde des sceaux de la
châtellenie de Montagne, par
Lucas Drouin, de la paroisse de
Saint-Mor de Remy un des
religieux du Val-Dieu, de 22 sous
6 deniers tournois de rente heri-
tale, payables à la Saint-Remy
à cause de la metairie de la
châtellenie assise au Mesnil parois-
se de Saint-Mor de Remy limitée
par le moulin de Renouard, le
moulin du Mesnil, le chemin
du Val-Dieu à ce moulin; et de
toutes les dépenses sans y com-
prendre l'indroit ou Jean Drouin
fils de Lucas a construit une
maison; et à cause de terre
mis sur les bords de la
Villette.

(Chart du Val-Dieu ch. CCC LXXV
f° 71 r°)

21 février 1404

Reconnaissance faite le samedi
21 février 1404 par devant bruché
Biglot, garde des sceaux de la chancel-
lerie de Montagne, par Jean Drou-
in fils de Lucas Drouin, de la
paroisse de Saint-Mard de Remo
(de Raisnon) envers les religieux
du Val-Dieu de 17 sous 6 deniers
de rente heritale, pour une pièce de
terre contenant deux boisseaux,
limitée par la terre de Macé Héu-
lin, la terre des Vaulx, le chemin
du Mesnil au Val-Dieu, et la
terre de Jean de Vaux; cette pièce
de terre dépendant de la métairie de
la Chellerie.

(Cart. du Val Dieu ch. CCC LXXVI
f° 92 r°)

V^l février 1404 (N.S. 1405)

Reconnaissance faite le samedi
dernier jour de février 1404 par
devant ~~André~~ André Bigot, clerc garde
les sceaux de la châtellenie de
Montagne, par Marc Belocier de
la paroisse de Feings d'une rente
de huit livres tournois, suivant
les termes d'une charte du lundi
après la Saint-André 1364.

(Arch. du Dep. de l'Orne N. 2645)

10 mai 1404

Reconnaissance faite pardevant André
Bigot, clerc, garde des sceaux de la
châtellenie de Montagne et habellion,
Gymon Le Boys, de la paroisse de
Seings (Sains), s'engagea à payer
aux religieux du Val - Dieu, six
deniers de rente heritable, chaque année
le jour de la fête de Saint - Pierre,
à cause d'un clos sis à Seings, joui-
ssant la maison de Sasquier Le
Boys dit Guillois, la terre des héri-
tiers de Gabriel La Couchette, et le
chemin de Mauves à
le samedi 10 mai 1404.

(Cart. du Val - Dieu, ch. CCCLI fo 86
v°)

7 juillet 1404

Reconnaissance pardevant Henry
Lescourt garde des sceaux de la
châtellenie de Montagne, par
Jean Belleger comme quoi il
detient de Guilleot Robin pour
26 sous de rente payable le jour
de la fête de Saint-Basile, quatre
pieces de terre sises paroissee de
Rencillon joignant la terre de
Guillaume Bellegerin et de Guilot
Boisart.

(Cart. du Val Dieu ch. CCCCXXXIV
fo 121)

12 juillet 1404

À la suite de la condamnation prononcée aux plaids tenus à Mortagne, par le V^e Du Perche contre Robin Durand procureur de Jean Le Roy de la paroisse de Maures condamné à payer 4 sous de rente et arrages de douze années à cause de la maison habitée par ledit Le Roy, et contre Jean de Meulles procureur de Jean de Picou condamné à payer quatre sous de rente et arrages de douze années à cause de la maison habitée par Laurent Richart; Guilleot Defort et sa femme s'engagèrent à payer à la fête de S. Remig^e ces rentes.

(Carte du Val Dieu ch. CCCCXXIV f^o 113)

29 juillet 1404

Bailliee faite pardevant nostre
Bigot garde des sceaux de la chate-
lerie de Montagne, par Robert
Gruel metra en échange de 20
sous tournois de rente que lui
Robert et ses freres et heritiers
de Guillaume Gruel devaient
faire aux religieux comme ayant
le droit de Pierre Gillebert, de
20 sous de rente partie de 24 sous
de rente que Mathery du Fay et
Catherine sa femme devaient lui
faire a lui Robert Gruel pour
heritages detenus par eux suivront
l'acte du 30 novembre 1403,
afin d'en estre participant aux
messes, prieres et oraisons de
l'eglise du Val - Dieu.

(Cart. du Val - Dieu, ch. CCCC LXXXVII
fo 128)

Argentan le 14 septembre 1404

Don par Pierre comte d'Alençon à la Chartreuse du Val Dieu de 160 livres pour la construction de 4 cellules et l'entretien de 4 religieux

Nous Pierre comte d'Alençon seigneur de Tongres et vicomte de Beaumont savoir faisons à tous presens et avenir que nous tres-desireux que la grâce et misericorde de Dieu nous soient prochaines, pour notre salut nous prions et requerrons au maistre de l'ordre de la Chartreuse et à tous ceulx à qui il peut appartenir que le couvent dudit lieu du Val Dieu, qui à present n'a que de huit à neuf religieux, ainsi que nous avons entendu, soit pourvu de quatre autres religieux et moines, ou habilés et disposés à l'estre, outre le nombre qui il y a present qui n'est que de huit ou neuf moines, ainsi que nous avons entendu, lesquels quatre religieux et leurs messieurs seront logés et colloqués en quatre cellules dudit cloistre, telles qu'elles seront advisées et seront tenus et servis avec les autres religieux de la dite eglise, et prieront Dieu pour nous, de jour et de nuit et nous mettront et auront spécialement pour recommandation en leur memento en toutes les messes

tant des vifs que des trepassés.

Nous avons donné laissé par notre dit testament et dernière volonté et encore donnons et laissons par ces présentes huit vings livres de rente, lesquelles seront pour la sureté de notre dévotion et fondation.

Nous avons fait mettre notre grand scel à ces présentes données à Bagehstan le 14 septembre 1404.

(Arch. du Dep. de l'Orne H. 2622 - original en papier.)

14 septembre 1404

Lettres de Pierre comte d'Alençon
et vicomte de Beaumont Jais
d'Argentan le 14 septembre 1404
par lesquelles il notifie que par
son testament il laisse vingt
huit livres destinées à être affectées
à la construction de quatre cellules
dans la Chartreuse du Val Dieu
pour augmenter le nombre des
religieux qui étaient seulement
huit ou neuf, de quatre autres
moines.

(Arch. du Dep' de l'Orne - Original
en papier H. 2622.

Par une charte du 8 octobre 1404,
Jean comte d'Alençon confirma
la fondation de son père dans
les mêmes termes que la charte
précédente.

(Arch. du Dep' de l'Orne H. 2622
Original en papier)

26 septembre 1404

Vente par Jean Cournebauf sei-
gneur de Courouvre, esquier,
aux religieux du Val Dieu, pour
cent livres tournois, d'une rente
de 110 sous que Jean Le Seigneur
était tenu de lui faire à cause
de la métairie des Couvrais.

(Arch. du Dep. de l'Orne n. 3136
orig. en parch.)

22 octobre 1404

Condamnation prononcée aux plaids
tenus à Montagne par le V^e du Pêche
contre Guilleot Sautonnier à la
requête des religieux du Val-Dieu
comme tenant la metairie de
le Guymondière, sise sous la paroisse
de Courcerault, à payer 20 sous
de rente héréditaire, et vingt années
d'arrérages, somme pour laquelle
cette metairie avait été baillée
à Pierre Gillebert.

(Cart. du Val Dieu ch. cccc lxxvi
f. 120)

3 novembre 1404

Engagement pris pardevant Etienne
Vallet garde des sceaux de la chancel-
lerie de Longny, par Vincent
Lemery, envers les religieux du
Val Dieu comme ayant le droit de
Serrot de Mineray cingz, de 15 sols
de rente payables à la Saint Remy
partie de 30 sous de rente (parce
suite du bail fait pour un pré,
que ledit de Mineray échangea aux
religieux.

(Cart du Val Dieu ch. cccc xxvi
f° 109)

8 novembre 1404

Par devant Andre' Bigot clerc,
gard des sceaux de Montagne et ta-
bellion, Robert Rouillet dit
Gomiel de la paroisse de Seings
(Sains) recourant le samedi 8
novembre 1404 tenir a rente
heritale des religieux du Val-Dieu
pour sept sous tournois de rente
heritale payable annuellement a
la Saint-Pierre, une piece de
terre contenant un minot, sise
paroisse de Seings, joignant le
chemin de Saint-Mard a Seings
la terre de Michel du Bessis, la
terre de Jaquet Choppin, la terre
de Robert Fontaine, en mettant
comme garantie tous ses liens.

(Cart du Val-Dieu ch. CCCIV f° 82 r°)

20 Decembre 1404

Don fait pardevant nous Bigot
clerc garde des sceaux de la chancel-
lerie de Montagne et tabellion,
par Berette veuve de Macé Le-
cène, de la paroisse de S' Mars
de Reno (de Raisnon) et la-
quelle, tant sans son bon
sens, que de bonne et sage
devotion de charité et pour preuve
de la bonne volonté qu'elle avoit
et a encore envers l'église de
Notre-Dame du Val-Dieu, et
pour être accueillie es bienfaits,
messes, prières et oraisons qui
par chacun jour se font en ladite
église, et pour prier Dieu
pour l'âme d'elle et de ses
amis trespasseez, et pour être
inhumee, enterree et ensevelie
en la dite église et aus religieux
du Val-Dieu, de tous ses livres
quels qu'ils soient, avec trois
mesures joignant la riviere de la
Villette, la riviere de la Gironde
la terre de Jean Lecherpentier, la
terre de Nicolas de Beulles, a
condition que les religieux la
garderaient, la nourriraient, la
chaufferaient et lui donneraient
le nécessaire tout pour le

boire, le manger, le rester, le chauf-
fer, le coucher, avec trois gains par
semaine.

(Cart. du Val Dieu ch. cccc x 11 f. 104)

1405

Engagement pris pardevant Andre
Blyet, clerc garde des sceaux de la
châtellenie de Montagne, le penultim
de mai 1405, par Aubin Boutart
de la paroisse de Seings, fils de Guil-
laume Boutart et de Isabelle sa
femme, de payer aux Religieuses du
Val-Dieu comme ayant les droits
de Robin Le Mesnier et de Pasquiere
sa femme par Jean de la Fontaine,
6 sous de rente heritale pour terre
des ses paroisse de Seings pres
de la Fontaine et des terres de Pas-
quiere le Boucher.

(Cart. du Val-Dieu ch. CCCXXV
fo 87^{ro})

15 janvier 1405

Engagement pris pardevant brude
Bigot garde des sceaux de la châtelle
nie de Montagne, par Probert
Loutin et Thunot Lecherpenticier
de la paroisse de Saint-Mard de
Prenoy (de Raisgnou), envers
les religieuses du Val-Dieu, de
7 sous, 6 deniers tournois de
rente heritale, moitié de 15 sous
de rente payables a la fête de
Saint-Remy a cause de plusieurs
heritages qui es detiennent par
suite du bail fait le samedi
18 avril 1404 a Jean du Buis.
Les quinze sous avaient esté
donnés gratis aux religieuses
du Val-Dieu par Thomas goce
pour le repos de son ame par
acte d'avril 1247.

(Chart du Val Dieu h. cccc xx
f° 104)

1^r mai 1405

Engagement pris pardevant André
Boglot, clerc gant des sceaus de la
châtellenie de Mortagne, tabellion
le 1^r mai 1405 par Lubin Bontart
de la paroisse de Sains fils et heri-
tier de Guillaume Bontart et de
Isabelle sa femme de payer aux
religieuses du Val Dieu, comme
ayant le droit de Robin Lemouche
et Pasque sa femme par le moyen
de Jehan de la Fontaine, six sous
de rente héritable pour un clos sis
paroisse de Feings, dans le fief de
Jehan de la Fontaine, joignant
le chemin du Moulin à Sains,
clos que Lubin Bontart et sa fem-
me baillèrent jadis à Guillau-
me Bontart et sa femme, par
lettres datés du dimanche ou l'on
bante Premissime 1405 sous pei-
ne en cas de non paiement de
cette rente de six sous d'amende.

(Cart. du Val Dieu, ch. CCCXXVI
f^o 79 r^o) (ch. en franc.)

9 mai 1405

Reconnaissance faite le samedi 9 mai
1405 pardevant sire Bigot, ser-
gent des sceaux de la châtellenie
de Montagne par Jaquet Gauthier
et Pierrele sa femme de la paroisse
de Courgeoust, comme quoi ils te-
naient heritalement des religieux
du Val-Dieu pour 20 sous tournois
de rente heritale payable le jour de
la fête de Saint-Remy, une maison
sise en la ville de Saint-Mard
de Reno (de Resgnon) près les
heritiers de Colin Le Chevrel; une
pièce de terre de trois boisseaux
près de la Maladrerie de Saint-Mard
de Reno, et un pré d'un demi
arpent près du chemin de Saint-
Mard à la Fontaine du Bignon.

(Carte du Val Dieu ch. CCCLXXXIV
f° 95 r°)

12 mai 1405

Reconnaissance pardevant Etienne
Vallet garde des sceaux de la chateil-
lerie de Longny et Jean Moreau
clerc, par Michel Chereil, Isabelle
femme de Jean Choismart, Jean
Piquart, Jean Legrand, Berrot
Legrand, Marion veuve de Chenot
Jollis, tous heritiers de Theult
Le Bois et de Jean Le Bois, heri-
tiers eux memes de Jean de Me-
moussu, envers les religieux
du Val-Dieu, de 8 sous 6 deniers
de rente heritable, partie de 15
sous de rente heritable, payable
le jour de la feste de Saint-Remy,
et qui autrefois lesdits Le Bois
s'etaient engages de payer par
actes passés a Montagne devant
le Vicomte du Berche, le 9^{me} no-
vembre 1376 et le 29 janvier
1405. Cette rente repartie ainsi sur
la tete des heritiers: Chereil 15 deniers
de rente; Jean Legrand 12 deniers;
Berrot Legrand 15 deniers; Jean
Choismart 20 deniers; la veuve
de Chenot Jollis 20 deniers; et
Jean Piquart 20 deniers.

(Charte du Val Dieu L. CCCXXXI^o
70²⁰) Arch. du Jy de l'Orne, H.
2686 - orig. en parchemin)

7 juillet 1405

Notification faite le 7 juillet 1405 par
M^{re} Jehan Lobbé gardien des sceaux de
la châtellenie de Longny, d'une
contestation entre Jehan de la Fon-
taine écuyer d'une part et Lulin
Boutart d'autre part sur ce que ledit
ecuyer réclamait dudit Lulin Bou-
tart, la foi et l'hommage pour un
hébergement qu'il occupait sis dans
les prés dudit écuyer, tandis que
Lulin Boutart en demeurait la
garantie aux religieux de Val-Dieu.
Accord passé le 7 juillet 1405 pardevant
Jehan Moreaut, clerc commis de la
châtellenie de Longny, par lequel
Jehan de la Fontaine qui confessa
avoir pris l'arrangement susdit
avec les religieux du Val-Dieu,
afin qu'ils pussent faire la garantie
dédicatoire par Lulin Boutart, par
lequel il dégagait les religieux
du Val-Dieu, ven à charge de cinq sous
de cens héréditaires payables chaque
année à la Saint-Thierry, de tous
terres féodaux pour l'hbergement
occupé par Lulin Boutart et deux
arpents de pré joignant les prés de
feu Robert de la Fontaine et la
rivière la Villette, tels qu'ils appar-
tiennent à Jehanne femme de
feu Jehan Boulaire, le tout sis

Janus ses freres.

(Cart. du Val Dieu ch. cccciii fo 85 r°)

7 juillet 1405

Notification par Etienne Vallie gar
de Jeh sceus de la chatellenie de Lon
gny, que pardevant Jehan Moreau
clerc en la dite chatellenie Jehan
de la Fontaine ceuz s'engagea
a payer aux religieux du Val-Dieu,
26 sours, & deniers de rente payable
a la Saint-Remy, affectés sur
le moulin des Moulinsaux, en
Scings.

(Cart. du Val-Dieu ch. CCC LIIV
8085 n°)

9 juillet 1405

Comme Germaine jadis femme de
Berrot Gillebert vicomte de Verneuil
puis de Richard Dutil laissa par
testament ce qu'elle possédait à
Germaine Basquier son cousin, à
condition que dans le cas où
Germaine Basquier mourrait sans
enfant ces biens reviendraient
aux religieux du Val-Dieu;
et comme Germaine Basquier était
morte sans enfant instituant
comme héritière sa cousine
Germaine femme de Colin Mar-
chant puis de Jean Lecordier
dit Marschal, qui était alors
absent du pays, les religieux
du Val-Dieu, prirent possession
des biens. Mais Jean Lecordier
et sa femme étant revenus au
pays cherchèrent querelle aux
religieux. Pour éviter un procès,
les religieux abandonnèrent
à Lecordier et à sa femme un
perron sis dans la paroisse de
Moures, avec une métairie ap-
pelée le Chêne. Mais ils réclamè-
rent le moues disant que le
don fait aux religieux était
null. Il fut alors convenu que

les religieux conserveraient tous les
biens ayant appartenu à Gerraise
spécialement la mitairie du chêne
sise paroisse de Colommar et de Cour
cerault, et le perrin situé dans
la paroisse de Noailles mais aban-
donneraient sans aucune redevance
pendant leur vie à Jean Le Cordier
et à sa femme, la mitairie du
chêne avec ses dépendances.

(Carte du Val Dieu ch. ccccxxv
f° 119 n° 20)

6 septembre 1405

Reconnaissance faite par devant
André Bigot garde des sceaux de
la châtellenie de Montagne, ta-
bellion le 6 septembre 1405 par
Gillet Boucher de la paroisse de
Seings (Sains), comme quoi il
tient des religieux du Val-Dieu
pour douze sous de rente heritable
à payer à Noël, trois pièces de
terre et un pré sis paroisse de
Sains; la première pièce de
terre joignant le chemin de
Blate noire, la terre de Guillot
Cornillel, la terre de Jehan du
Brenil et le pré des religieux de
Saint-Idoi; la seconde pièce de
terre joignant la terre de Jehan
Michel; sous peine en cas de non
paiement de la rente de la saisie
de ces biens par les religieux.

(Chart. du Val Dieu; ch. CCCXXXV
f° 77 v°) (ch. en franc.)

24 octobre 1405

Engagement pris par devant
le hôte Bigot garde des sceaux de
la châtellenie de Montagne, par
Robert Licoart de la paroisse
de Courgeon de payer heritable-
ment l'ave religieuse du Val-Dieu
comme ayant le droit de feu
jean Le Potier, 5 sous de rente
quart de 20 sous de rente payables
à la S. Remy pour plusieurs heri-
tages qui il detient et qui jadis
furent à Martin Viegride.

(Cart du Val Dieu ch. ccccvii p. 116)

24 octobre 1405

Reconnaissance faite pardevant
notre Bigot garde des sceaux de
la châtellenie de Montagne, pour
Jean du Boys, de la paroisse de
Villiers, comme quoi il tient
des religieux du Val-Dieu pour
trois sous tournois de rente heri-
tale payable le jour de la fête
de S. Remy, de la pieces de terre
sises paroisse de Loise.

(Chart du Val Dieu ch. ccccccxxii
fo 140)

24 octobre 1405

Engagement pris le samedi 24 octobre
1405 pardevant Andre Bigot, clerc garde
des sceaux de la châtellenie de Montagne
et tabellion, par Jeanne veuve de
Robin Lecherpentier, de la paroisse de
Saint-Mard le Reno (de Resnau)
de payer aux religieuses du Val-Dieu,
5 sols tournois de rente heritable paya-
bles le jour de la feste de S. Remy pour
une piece de terre contenant six boi-
seaux, assise paroisse de S. Mard le
Reno, pres du chemin de S. Mard
le Reno au Pont-Chartrain, et
la terre de Lucas Guezelin.

(Cart. du Val-Dieu ch. CCCLXXXV fo
95 v°)

31 octobre 1405

Reconnaissance faite pardevant maître
Bigot garde des sceaux de la châtelle-
nie de Montagne, par Jean de Saint
Victor dit Laisné, fils et heri-
tier de Pierre Laisné, envers les
religieux du Val-Dieu, de 17 sous
de rente heritable payable le jour
de la fête de Saint-Remy soit
10 sous provenant de la rente faite
pardevant eux, et 7 sous pour
plusieurs héritages detenus par
lui.

(Chart du Val-Dieu ch. cccclxxxi
f° 108)

31 octobre 1405

Engagement pris le samedi 31 octobre 1405 par devant sire de Bi-got clerc, garde des sceaux de la châtellenie de Mortagne, par Guilleot-Rupin de la paroisse de Saint-Mahi de Remo (de Reismou) de payer aux religieux du Val-Dieu cinq sous de rehte heritale, suivant l'acte presente' par les religieux.

(Cart du Val-Dieu ch. CCCXXXIII
f° 91 v°)

Note - L'acte presente' par les religieux etait la charte de mars 1277 (ch. 372 du cartulaire)

7 novembre 1405

engagement pris pardevant André
Bigot clerc garde des sceaux de la
châtellenie de Montagne, par
Thomas Regobillon et Jeanne sa
femme, et Jean Pierre et Roline
sa femme, filles de feu Robert
Guerin, et Perrin Perrier tuteur
des enfants de Robert Guerin, com-
me héritiers de Jean Chauvin
boucher, de payer aux religieux du
Val Dieu, 16 sous tournois de
rente héréditaire partie de 20 sous
selon les termes de la charte du
mois de décembre 1283

(Chart. du Val-Dieu ch. cccviii f° 101)

7 novembre 1405

Engagement pris le samedi 7 novembre
1405 pardevant sire / Bigot,
clerc garde des sceaux de la châtellenie
de Montagne, par Colin des Gloues
de la paroisse de Saint-Mard de
Reno (de Resnau) de payer heri-
talement aux religieux du Val-
Dieu, comme ayant les droits de
Michel Couchart, 20 sous tour-
nois de rente héréditaire, tierce partie
de 60 sous de rente payables suivant
les termes de l'acte du 15 janvier
1368, à cause de la métairie des
Vaux.

(Cart du Val Dieu ch. ccc lxxxvi
f° 95 v°)

7 novembre 1405

Engagement pris par devant sire
Bogot lez garde des sceaux de la
châtellenie de Montagne et tabellion
par Colin des Houx fils et heritier
de Guillaume des Houx, de la parois-
se de Saint-Nord de Rens, de
payer heritalement aux religieux
du Val Dieu, le jour de la feste
de Saint-Remy, 2 sous 6 deniers
tournois de rente heritable a cause
de plusieurs heritages qui il detient,
en la paroise de S' Nord de Rens.

Cart du Val-Dieu l. ccccxxxvii
f° 95^{vo})

13 novembre 1405

engagement pris pardevant sire Bi-
got, garde des sceaux de la châtellenie
de Mortagne et tabellion, par Jean
Dubrenil et Jeanne sa femme heri-
tiers à cause d'elle de Colin Mahe
et Agnès sa femme et de Guillaume
Lorel et Margot sa femme par leurs
parents envers les religieuses du Val-
Dieu comme ayant le droit de Girard
Baron et de Jean Chevrenil et
Isabel sa femme, de dix sous
de rente hereditaire.

(Cart. du Val Dieu ch. cccc x viii
fo 102)

14 novembre 1405

engagement, pris pardevant Andre' Blybt clerc garde des sceaux de la châtellenie de Montagne par Robert Terre' de la paroisse de Saint-Mard de Reno (de Raignon) comme héritier de Robert et Guillot de Launay et de Guillot Gohery et de sa femme, de payer héritablement sans religion du Val - Dieu, 19 sous tournois de rente héritable à la fête de Saint-Remy, dont 6 sous de rente à cause du don fait jadis par Guillot de Launay aux religieux suivant lettres datées du dimanche où l'on chante l'actare 1304; et 3 sous de rente provenant de la rente faite par le même aux mêmes le samedi avant la Saint-Denis octobre 1300; et 10 sous de rente provenant de la rente faite par Guillot Gohery et sa femme suivant lettres datées du samedi après la Saint-Nicolas 1339, et du lundi après la fête de Saint-Jean Baptiste 1344.

(Cart. du Val Dieu ch. cccc x 7010)

14 novembre 1405

Reconnaissance faite par devant Aubert
Bigot, lerc, garde des sceaux de
la châtellenie de Montagne et label-
lion, par Jehan Bavin, de la pa-
roisse de Seings (Tains) qui,
pour Jehan Gaultier s'engagea
de payer aux religieux du Val-
Dieu six sous tournois de rente
heritale, à la Saint-Bremy pour
1° un hbergement sis à Seings
(Tains) joignant les terres des heri-
tiers de Matery de Caucigne, le
chemin du Bastes à la Galardière.
2° une pièce de terre sis à Seings
joignant les heritages de feu Mi-
chel Rolinet. 3° un pré joignant
la terre de Philippot Cohan et le
chemin de la Bourmonnière à
Villiers; le samedi 14 novembre
1405.

(Cart. du Val-Dieu ch. cccvii
f° 84 v°) Arch. du Dep. de l'Or-
ne H. 2718 orig. en parchemin)

En 1414 le même Jean Bavin
prouvit aux religieux du Val Dieu
representés par Guillaume de l'
celuse leur procureur, de leur
faire une rente annuelle de 12 deniers.

(Arch. de l'Orne H. 2718 orig. en parch.

en 1482 Jean Bavin s'engagea à
faire aux religieux du Val - Dieu,
une rente de 25 sous.
(Arch. du dép. de l'Orne H. 2719 - orig
en parchemin)

14 novembre 1405

Devant Aubré Bigot clerc garde
des sceaux de la châtellenie de Mor-
tagne, et tabellion, Gillet Pin-
guet s'engage le 14 novembre 1405
lui et Collette sa femme héritière
de feu Guillaume Gerbert dit Mau-
vult de payer héritalement aux reli-
gieux du Val-Dieu, deux sous tour-
nois de rente héritale et annuelle
payable à la Saint-Premy pour cer-
tains héritages sis à Feings (Fains)

Cart. du Val-Dieu ch. CCCXIIII, f°
82 r°)

Le lundi 20 novembre 1405 Collette
femme de Gillet Pinguet ratifia
devant Aubré Bigot l'engagement
stipulé dans la charte ci-dessus,
puis par son mari.

(Cart. du Val-Dieu ch. CCCXIIII
f° 82 r°)

1855 Jean Barthelemy d'Angers le
jeune a

27 novembre 1405

Pratification par Roline femme
de Jean Pierre gardant André
Bigot, clerc garde des sceaux de la
châtellenie de Montagne, de l'engage-
ment pris suivant les termes de
l'acte du 7 novembre 1405, de payer
aux religieux du Val-Dieu, 106
sous de rente héréditaire.

(Chart. du Val Dieu ch. ccccix f. 101v)

31 novembre 1405

Reconnaissance par le sire
Bigot garde des sceaux de la châtelle-
rie de Montagne, par Jeanne
veuve de Jean Lecène de la
paroisse de Saint-Mand de Reno
vers les religieux du Val-Dieu
de 6 sous 6 deniers tournois de
rente hereditaire payable à la fête
de la Saint-Remy à cause de plu-
sieurs heritages detenus par elle.

L'Cart du Val Dieu ch. cccc xvi fo
103 n. 7

5 Decembre 1405

Reconnaissance faite le samedi
5 Decembre 1405 pardevant Andre
Bigot, pardevant Protron de la
paroisse de Saint-Maur de Reno
luners les religieux du Val-Dieu
d'une rente de 10 sous payable
a Noel pour une piece de terre
d'un demi arpent pres de la riviere
de la Gironde joignant les terres
de Jeanne Leherpentier, Robert
Lallien et ses heritiers de Nicolas
de Marilles. les religieux ayant
les droits de Berrette javis fem-
me de Lucas.

(Chart du Val Dieu d. cccxxxviii
f° 96)

1 mars 1406

Engagement pris aux plaids tenus
à Montagne par le vicomte du
Berche, par Robert Lemaître
envers les religieux du Val - Dieu
d'une rente annuelle de 40 sous
payable le jour de la fête de S'Ro-
my à cause d'heritages ayant
appartenu à feu Perrin Lemaître
le oncle de Robert.

(Cart. du Val - Dieu ch. cccc x 4111 fo
1112)

20 avril 1406

Reconnaissance faite pardevant
Andrieu Vallée garde des sceaux de
la châtellenie de Longny par Jean
Lachault de la paroisse de S^t Victor
de Rêno, envers les religieux du
Val Dieu de 10 sous de rente heri-
table payable le jour de la fête de
S^t Remy, pour un pré de un arpent
assis en cette paroisse joignant la
terre de Colin Jean.

(Cart. du Val Dieu ch. cccc xlvii
f. 113)

12 juin 1406

Engagement pris pardevant brève
Bifott de c garde des sceaux de la
châtellenie de Montagne, par
Jean Bellenger de la paroisse de
Romblot, héritier de Serrot de
Lamus, envers les religieux du
Val-Dieu de 12 sous tournois
de rente héréditaire payable à la
fête de la S^t Remy à cause d'héri-
tages ayant appartenu jadis à
Serrot de Lamus.

(Chart du Val-Dieu de cccc lxxviii
f^o 123)

12 juin 1406

Engagement pris pardevant Andrie
Bligot - garde des sceaux de la
châtellenie de Montagne, par
Jean Bellenger de la paroisse
de Comble (de Comblou) comme
heritier de Guiart Bellenger
vers les religieux du Val-Dieu
de 21 sous de rente heritable pour
divers heritages.

(Cart du Val Dieu ch. cccc lxxv
f. 122 r.)

17 juillet 1406

Engagement pris aux plaids tenus
à Montagne par le V^{ic} du Perche
par Marion Ramon. envers
Mathery de Courvigne procureur
des religieux du Val - Dieu de 20
deniers de rente heritable.

(Cart du Val Dieu ch. cccccciii f^o
133)

9 octobre 1406

Engagement pris gardant André Bi-
gold, clerc gard. des sceaus de la cha-
cellerie de Montagne, par Louis
Guillot de la paroisse de Saint-Mard
de Reno (de Raisnou) comme
ayant le droit de Laurent Durand
et Collette sa femme envers les reli-
gieux du Val Dieu de 20 sous de
rente payables le jour de la fête de
Saint-Remy, pour deux pièces de
terre et un pré dépendant de la
metairie des Vaux en Saint-Mard
de Reno, que ledit Guillot detient
par suite du bail que lui avait
fait Laurent Durand et sa femme.

(Cart. du Val Dieu cart. ccccxxiii
f° 105)

23 novembre 1406

Reconnaissance faite devant André
Hugnot tiers garde des sceaux de la
châtellenie de Montagne et tabellion
par Pasquier Bogs, Jacques Choppin,
Agathe sœur de Mace Chevrel,
et Colin Cornillel pour lui et
Collette sa femme d'une rente
annuelle de quarante six sous, qua-
tre deniers à payer par eux chaque
année aux religieux du Val Dieu
pour le rachat de la metairie de
la Croix, six dans la paroisse de
Seings (Sains) qu'ils possèdent,
cette rente de quarante six sous
quatre deniers ayant été jadis rendue
aux religieux par Robert du Barry
suivant la chartre du septembre
1289.

(Chart du Val - Dieu ch. CCCXXII,
f° 75 r°) ch. en franc.

28 novembre 1406

Engagement pris le samedi 28 novembre 1406, pardevant Andre' Bigot, clerc garde des sceaux de la châtellenie de Montagne, par Pasquier Leboys de la paroisse de Seings (Tains) de payer aux religieuses du Val-Dieu 9 sols tournois de rente héréditaire à la Saint Remy, dont 6 sur le pré de l'épine paroisse de Seings appartenant Noël Rigot; et 3 sols sur deux pièces de terre de la métairie de Memoussu.

(Cart. du Val-Dieu ch. CCCXLVII fo
87 r^o.)

17 avril 1407

Testament de Thonasse naguere
femme de Colin Pillestre, passé
sous le sceau de l'église de Mai-
son Margis, le 17 avril 1407 par
lequel elle ligue 2 sous de rente
au religieux du Val Dieu; 2 sous
au curé de Birilliers, 2 sous au
curé d'Auteril; et 12 sous de rente
à la fabrique de Maison Margis
sa paroisse, assignés sur la hui-
tairie que tient Robert de Hi-
boust à Birilliers.

(L'Arch. du Dep. de l'Orne - Notifica-
tion de ce testament faite par le
par. Bigot garde des sceaux
de la châtellenie de Mortagne le
27 octobre 1413 - orig. en parchemin)

16 juillet 1407

Reconnaissance faite le samedi 16
juillet 1407 par devant André Bigot
clerc garde des sceaux de la châtellenie
de Montagne, par Serre Bimart de
la paroisse de Seings (Sains) il
avait à payer aux religieux du Val-
Dieu, le jour de la fête de Saint-
Jean Baptiste, 10 sous de rente
héritable, à cause d'une pièce de
terre d'une contenance de trois se-
tiers et une mine de semence sise
paroisse de Seings près du chemin
des Houlineaux au Châteliers.

(Cart du Val-Dieu ch. CCC LXI^o f^o
87^o r^o)

1^o octobre 1407

Engagement pris pardevant brude
Bifolt, dans garde des sceaux de la
châtellenie de Montagne, par
Laurent Durand de la paroisse de
Saint-Mard de Reno (de Raignou)
envers les religieux du Val-Dieu
de 2 deniers de cens payables le
jour de la fête de S' Remig pour
un pré qui il s'etient paroisse de
Saint-Mard de Reno, joignant
le chemin de Sout-Chastelin à
Saint-Mard de Reno, et la riviere
la Villette.

(Cart. du Val Dieu: ch. ccccxxiv
f. 105)

22 octobre 1407

Reconnaissance par devant Jehan Le
Court clerc tabellion de la châtellenie
de Montagne le samedi 22 octobre
1407, par Jehan Legrand de la
paroisse de Feings, envers les religieux
du Val-Dieu de six sous tournois
de rente heritable et six deniers de cens
à cause d'une pièce de terre sise pa-
roisse de Feings, près du chemin
des Moulineaux aux Chateliers et
de la terre des héritiers de Legendre.

(Cart. du Val Dieu ch. CCCXXI,
f° 88 v°.

22 octobre 1407

Engagement par devant sire' Bigot,
clerc garde des sceaux de la châtelle -
nie de Montagne, et Jehan de Court
clerc, par Simon Esmault de
la paroisse de Seings (Sains) de
payer aux religieuses du Val Dieu
19 sous 6 deniers de rente heritable
et 6 deniers de cens le jour de la
fête de Saint-Remy, a cause d'une
pièce de terre sise paroisse de
Seings, pris du chemin des Mou-
lineaux aux Chateliers.

(Cart. du Val-Dieu ch. CCCXX f°
87 r°.)

30 novembre 1407

engagement pris, pardevant Notre
Blas, gard des seigneurs de la châtelle-
nie de Mortagne, par Berthe veuve
de Lucas Esnault, de la paroisse de
S'hard de Reno (de Rosgnou) envers
les religieux du Val-Dieu de 12 deniers
bournois de rente heritable payables
le jour de la feste de S' Remy, a cause
de plusieurs heritages qui elle tétient
de Philippot Baron son père.

(Cart du Val-Dieu ch. ccccxxvii
f. 107)

2 Decembre 1407

Engagement pris pardevant Andre
Bligot garde des sceaux de la cha-
telainie de Mortagne par Julien
Coulvredé de la paroisse de S^t Victor
de Reno (de Resnon) comme
heritier de Jean Coulvredé son
pere et ayant le droit de Jean Cou-
lredé son frere envers les religieux
du Val-Dieu, de cinq sous de rente
et 14 deniers de taille heritale,
payable le jour de la feste de S^t Remy
a cause d'heritages detenus par
lui, qui furent a son pere et a
son frere et bailles pour cette
rente, et a cause des piefs de la
Cormandiere et de la Granche.

(Cart. du Val Dieu ch. ccccxxviii f.

2 Decembre 1407

Engagement pris le samedi 2 Decem-
bre 1407 pardevant sire Bigot,
garde des sceaux de la châtellenie de Mon-
tagne, par Guerin Gollis de la pa-
roisse de Seings de payer aux reli-
gieux du Val - Dieu 6 livres 15 sous
bournois de rente heritale a Noël
et a la feste de Saint - Jean - Baptiste
du consentement de Noël Giebert et
Michel du Pont, affectis sur la mè-
trairie du Pont, paroisse de Seings
et de Villiers.

(Cart. du Val - Dieu ch. CCC LX II
fo 88 r°)

2 Decembre 1407

Engagement pris aux plaids de Montagne, tenus par Jehan de Beauchez, viconte du Berche, le 2 Decembre 1407, par Guerin Dupont, de payer aux religieux du Val-Dieu, representis par pere Guillaume de l'Abbesse leur procureur, 23 sous de rente, partie de 6 livres 15 sous, a Noel et a la feste de Saint-Jean Baptiste, a cause de la metairie du Pont, sise paroise de Feings et de Villiers.

(Cart. du Val-Dieu, ch. CCCLXIV
f° 88 v°)

10 Decembre 1407

Engagement pris le samedi 10 Decem-
bre 1407 par devant Bigot, serg garde
des sceaux de la châtellenie de Monta-
gne, par Robine veuve de Robert
Louton, de la paroisse de Saint-
marc de Reno (de Regnou) de
payer aux religieuses du Val-Dieu
pour et à la place de Simon Jollis
8 sols & deniers de rente, partie de
6 livres & sols à Noël et à la fête
de Saint-Jean-Baptiste, à cause de
la metairie du Pont.

(Cart. du Val-Dieu; ch CCC4xIII,
f° 88 v°)

29 novembre 1407

engagement pris par Robert Bichot garde des seigneurs de la châtellenie de Montagne, par Naudin Ramon et Gillette sa femme héritière de sa femme de Robert Tengerai envers les religieux du Val-Dieu comme ayant le droit de Gervais Osmond par suite de la clause de son testament, de 3 setiers de froment de rente payable le jour de la fête de S. Remy.

(Chart du Val Dieu ch. cccccc v^o
134)

29 Décembre 1407

Brise de possession pardevant
André Bigot garde des sceaux
de la châtellenie de Montagne
par les religieux du Val-Dieu
de 10 sous de rente à payer par
Simonne veuve de Jean Fouin
en vertu d'une clause du testa-
ment de Perrin Meriaul fait
le 29 aout 1407 scelle des sceaux
de l'église de Saint-Malo de
Montagne.

(Chart. du Val-Dieu ch. ccccxcviii
f° 132)

6 janvier 1408

Engagement pris par devant Andrieu
Bigot, clerc, garde des sceaux de la
châtellenie de Montagne le lundi
6 janvier 1408 par Jehan du Buis
son paroisse de Courouvre, pour
lui et ses "frerechans" heritiers
d'Isabelle la Buchette, de payer
aux religieux du Val Dieu, le jour
de la fête de Saint-Remy, 9 deniers
de cens, pour une maison sise pa-
roisse de Seings (Tairs) entre les
terres de Simon de Bois, des heritiers
de Jean Langlois, et le demeur de
Saint-Mard de Regnou (Reno)
à Courouvre.

(Cart. du Val-Dieu ch. CCCLVIII fo
87 v^o.)

12 janvier 1408 (N.S. 1409)

Engagement pris pardevant sire
Blagot clerc, garde des sceaux de la
châtellenie de Montagne, par
 Jehan Biquart de la paroisse de
Seings (Sains) de payer aux reli-
gieux du Val-Dieu 6 deniers de
cens heritables, le jour de la feste
de Saint-Remy, sur le moulin
des Moulineaux.

(Cart. du Val-Dieu ch. CCCLVI
f° 86 v°)

12 janvier 1408 (N. 5. 1409)

Partrauant André Bigot, clerc, garde
des sceaux de la châtellenie de Mor-
tagne, Jehan Signart de la
paroisse de Seings (Sains) recon-
naît estre tenu envers les religieux
du Val-Dieu au paiement de
45 sous de rente à la Saint-Re-
my et à Saïgues a cause du
moulin des Moulineaux et
d'une pièce de terre appelée la
Voie sis paroisse de Seings,
provenant paroir: 5 sous de rente
de la vente faite aux religieux
par Guillaume des Moulineaux
à J. Lberemburge sa femme, sui-
vant les termes d'une charte datée
du samedi avant la nativité
de Saint-Jean Baptiste 1296;
4 sous de rente, de la vente faite
par Jehan de Signart à Jehan
de Merroussu dont les religieux
ont les droits, suivant les termes
d'une charte de samedi avant
Saïgues fleuries 1334 et d'une autre
du samedi après Sainte Scolasse
1339; 6 sols de rente, de la vente
faite par Jehan de Pignart à
Colin Boisant dont les religieux
ont les droits suivant les termes
de deux chartes l'une du dimanche

avant la Saint - Lucas 1335 ; l'autre du
16 aout 1252. 2 sous de rente prove-
nant de la rente faite par Jehan de
Piquant aux religieux, suivant la char-
te du mercredi apres l'epiphanie
1335 ; 2 sous de rente de la rente faite
par Jehan du Plessis aux religieux
le samedi apres la Saint - Benoit 1335 ;
8 sous 4 deniers de rente, de la rente
faite par Gervais Crouchet et Agathe
sa mere, aux religieux le samedi
avant Pâques 1339 (15 avril) ; 10 sous
de rente heritale de la rente faite aux
religieux le samedi apres la Toussaint
1351.

(Cart. du Val - Dieu ch. CCCLV f° 86 r°)

24 mars 1409 (N.S. 1409)

Reconnaissance par Guignard
Hubert, comme quoi il detient
des reliquies du Val Dieu, quatre
pièces de terre joignant au chemin
devant de l'hablagement du Bourg-
neuf, à la metairie de Centre
sises en la paroisse de Scings.

(Arch. du Dep. de l'Orne H. 2679
orig. en parchemin)

12 octobre 1408

Condamnation, es plaids de Mortagne
tenue par le Vicechancelier du Berche,
de Philippe Colin et Vincent
Colin son fils, a payer une religi-
euse du Val-Dieu 5 sous de rente
heritale partie de 10 sous de
rente.

(Arch du Dep' de l'Orne H. 2632
orig en parchemin)

4 novembre 1408

Reconnaissances aux plaids tenus
au Val-Dieu, par le sénéchal,
par Guillaume Le Courtier prieur
de la femme de Robert Sgnaud
ensemble les religieux du Val-Dieu,
suivant les termes de l'acte du
19 février 1404 remis à Guillaume
de l'Écluse prieur du Val-Dieu,
de 10 deniers de cens payables le jour
de la fête de S' Remy, à cause de quatre
pièces de terres sises paroisse de
Saint-Mard de Reno (de Resnon)
auprès des terres de Genais Ghil-
lin et de Bruch' Lebourt.

(Cart. du Val-Dieu, ch. ccccxxviii
f. 107)

10 janvier 1409

Reconnaissance faite par devant
Henri Le Court garde des sceaux
de la châtellenie de Mortagne, par
Jean Corin cuyer et Wilmone
sa femme envers les religieuses
du Val-Dieu, de 35 sous tour-
nois et un setier de mouture
de rente hereditaire payable à la
Chambelleur a commencer de
la Chambelleur 1392, a cause
du moulin des Courtois et ses
dependances, sis paroisse de Saint-
Mard de Reno (de Resgnou)
tenue autrefois par Jean de
Resgnouart.

(Cart. du Val-Dieu ch. CCCXXXIV
f° 71 r°).

22 avril 1409

Reconnaissance pardevant Andre' Bi-
got garde des sceaux de la chetellenie
de Montagne le lundi 22 avril
1409 apres Saques par Lubin Bou-
tant de la paroisse de Seings, en-
vers les religieux du Val-Dieu, de
25 sous Bournois de rente heritable
pour trois pieces de terre sises pa-
roisse de Seings: la premiere conte-
nant cinq boisseaux ou environ et
limitee par le chemin de Seings
a Mort, le ruisseau de la Villette,
la terre de Gillet Ringot; la seconde
contenant cinq boisseaux joignant
le chemin de Seings a Saint-Mard
de Reno (de Reignou) et les terres
de Robert Avril; la troisieme con-
tenant deux boisseaux joignant le
chemin de Saint-Mard de Reno
a Seings et la metairie des Haies.

(Carte de Val-Dieu ch. ccc4xvi
f° 89 v°)

22 avril 1409

Engagement par devant Andre Bigot,
gardien des sceaux de la châtellenie de
Montagne, par Lurbin Boutart de
la paroisse de Seings agissant pour
sa sœur jeune veuve de Jean Boul-
lain, de payer aux religieuses du Val-
Dieu 8 sols tournois de rente heritable
à la S^e Remme, pour plusieurs heritages
situes parcellés et ayant été autrefois
à sa sœur.

(Carte du Val Dieu ch. CCCLXVII f^o
89 r^o)

4 mars 1410

Reconnaissance aux plaids tenus
au Val Dieu par Jean Desjouis
sénéchal par Seville femme de
Robert Richard envers les religieux
du Val Dieu suivant les termes
d'un acte du lundi 2 février 1404
envers les religieux du Val - Dieu,
de la denier de cens herital payable
le jour de la fête de S. Remy, à
cause d'un clos sis paroisse de
S. Nord de Reno.

(Cart du Val Dieu ch. ccccxxix
f° 107)

25 mai 1410

Engagement pris aux plaids du
Val-Dieu tenu par le senechal,
par Marthe veuve de Jean du Pire
de la paroisse de Saint-Mans de
Reims (de Raisgnou) envers
Guillot Laboure procureur
du Val-Dieu, de sept sous de
rente hereditaire partie de 15 sous
de rente.

(Carte du Val-Dieu ch. ccccxxi
f° 105)

Argentan le 27 novembre 1410

Ordonnance de Jean de Beaugency
vicomte de Perche, communi par
le comte d'Alençon et du Perche
rappelant que son père et Jeanne
sa sœur gisirent et reposent en l'égli-
se du Val. Dieu et que son père
avait doné aux moines cinq cents
lives pour augmenter leur église
et leur monastère, sur le fait des
francs fiefs et nouveaux acquets
portant amortissement de ces acqui-
sitions en payant la moitié de la
somme de la finance. Acte fait
en présence de messieurs de Montagne,
de Caen, Jean de Blesne, Pierre
de la Lande, Guillaume de Bail-
leul, le trésorier et autres.

(Arch. de l'Orne n. 2622 - Original
en papier)

13 janvier 1411 (N.S. 1412)

échange, consenti pardevant Serrot
Chiboust garde des sceaux de la
châtellenie de Montagne, par
Michel Cherel et Guilleot-Belo-
cier trésoriers de la fabrique
de Feings autorisés par lettres
de l'archidiacre du Corbormais
et par les religieux du Val-Dieu
représentés par frère Guillaume
de l'Escluse leur procureur, de
deux rentes de 10 sous assignés
sur divers héritages sis à Feings.

(Arch. du dep^t de l'Orne H. 2640
original en parchemin.)

15 avril 1411 (N. S. 1412)

Accord fait pardevant Perrot Chi-
boust garde des sceaux et tabellion
de la châtellenie de Mortagne, entre
Robert Raimboust, bourgeois de
Mantes et les religieux du Val-Dieu
au sujet d'une rente de huit livres
assignée sur certains héritages
sise à la Belocerie en la paroisse
de Feings.

(Arch. du dépt de l'Orne. H. 2643.
orig. en parchemin)

13 mars 1412

Engagement pris le lundi 13 mars
1412 pardevant Perron Chiboust
garde des sceaux de la châtellenie
de Montagne, par Perrine veuve
de Guillebt. Havarant héritier de
Colin Havarant de payer aux religieux
du Val-Dieu 12 deniers tournois
de rente héritable suivant les termes
de la charte de février 1277.

(Arch. du Dep. de l'Orne H. 2632. Ori-
ginal en parchemin)

27 janvier 1413 (N. S. 1414)

Reconnaissance faite es plaids
tenus à Montagne par Jean de
Beaugency, vicomte du Perche
par les trésoriers de l'église
de Feings eniers Guillaume
de l'Escluse procureur des reli-
gieux du Val-Dieu de six
sous de rente (suivant l'acte
du 13 janvier 1411 (n. s. 1412))

(Arch. du Dep^t de l'Orne H. 2640
original en parchemin)

7 fevrier 1413 (N. 5. 1414)

Reconnaissance faite pardevant
Jehan Bourgoisier, Clerc, garde
des sceaux de la châtellenie de Mon-
tagne et Labellion, par Michault
Ragot par laquelle il reconnoit
tenir héritalement de Guiot de
Mouelles, pour douze sous de rente
héréditaire annuelle, payable à la
Saint-Premy, quatre pièces de terre
sises paroisse de Feings, la première
touchant les terres des religieux;
la seconde joignant la maison
de Guillot Ruffin et la terre de
Colin Longen; la troisième près
de la terre de Pierre Guignard et
la quatrième, joignant les bruyères
antérieures de la Guignardière et la
terre de feu Guillot Ragot.

(Chart du Val - Diem, ch. CCCXXXIX
f° 80 r°)

11 juin 1413

Transport par pere jacques « hum-
ble pricier de la meson de Nostre
Dame du Parc en Charrie de l'or-
de de la Chartreuse » et par le
consent dudit lieu au pricier et
au consent du Val - Dieu d'une
rente de 9 livres 12 sous 6 deniers
et assize en la courti du Berche
pour la somme de neuf vins
doye livres dix sous. »

(Arch du dep de l'Orne H. 2632
orig. en parchemin)

6 janvier 1415 (N.S. 1416)

Cession faite pardevant Jean Le
Barrier garde des sceaux de la cha-
tellenie de Bretoncelles (Ber-
toncelles) par Jean Belocier
sieur, d'une rente de 10 sous
assis sur ses heritages, pour la
somme de 100 sous.

(Arch. du dep. de l'Orne H. 2632
orig. en parchemin).

Cette charte est appendue sur
une queue en parchemin le sceau
en cire verte de 40^{mm} de la chate-
lenie de Bretoncelles.

6 juin 1416

Accord entre les religieux du Val-Dieu
et le doyen du chapitre de Coussaint
de Mortagne, relativement à deux
maisons, et une forge, sises près
de la rue devant le presbytère
de Seings à Saint-Maur de Reno
fait le samedi 6 juin 1416.

(Arch. de l'Orne - Original en par-
chemin H. 2640.)

A cette charte est appendu le sceau
en cire brune subseguent en par-
chemin du doyen du chapitre de
Coussaint de Mortagne.

9 septembre 1418

Testament de jeune veuve de
Basquier Bigot, contenant legs
aux religieuses du Val Dieu d'une
mince de terre en la paroisse
de l'Abbaye Chamondot, passé
sous le sceau de l'église de Monta-
gne et dont un extrait fut pré-
senté à l'abbé Chiboult gablé
des sceaux de la châtellenie de
Montagne le 25 juillet 1469.

(Arch. du Dep. de l'Orne H. 2763 -
orig. en parchemin)

janvier 1419 (N. S. 1420)

Legs fait par Robert de Beaumont
et sa femme les Blanchés et de
Fresnay, aux religieuses du Val-
Dieu, d'une rente de six livres
faisant partie de celle de douze
livres assise sur la metairie
de la Detaillière en S. Mars de
Reno.

(Arch. du Dep. de l'Orne N. 3009)

en 1370 Jehannette veuve de Jean
de Beaumont et sa femme avait rendu
à Rolinet de Beaumont et à
ses heirs de ses droits sur la me-
tairie de la Detaillière pour la
somme de 13 francs dont sont
six francs ont été payés à Ma-
the de Blarou et cinq sous
à son aîné Vincent Le Marchier.

(Arch. du Dep. de l'Orne N. 3010)

janvier 1439 (N.S. 1440)

Donation par Colin Le Bucher aux reli-
gieux du Val - Dieu de 8 livres de rente
avec tel nombre de poucelles et de
fromages, comme Guillein Debray
et sa femme lui étaient tenus de
faire par chacun an a' cause d'une
métairie appelé la Vianderie, assise
en la paroisse de Courgeot.

(Arch. du Dep. de l'Orne K. 2761 orig.
en parchemin)

14 mai 1439

Donation faite par devant Bertaut
Guichart bailli de la châtellenie
de Longny et garde des sceaux,
par Guillaume Le Mesnager,
par Agasse sa femme, par Collin
Challone, de leur part de l'heri-
tage de Serrot Voidie leur frere
et oncle, plus d'une créance de
12 livres sur Jean Merraingne
pour être accueillis aux biens-
faits et prières des religieux.

(Arch. du dep. de l'Orne H. 2632
orig. en parchemin)

A cette charte est appendu le
sur quene en parchemin le
sceau de la châtellenie de Longny.

Transport fait le lundi après la Saint-
André apôtre 1444 par devant Robert
Le Court garde des sceaux de la châtellenie
de Montagne par Drouet Belocier
et Laurence sa femme au prieur du
Val-Dieu l'indue rente de sept sous
affectés sur ses héritages, pour le
prix de 70 sous de forte monnaie.

(Arch. du Dep^t de l'Orne H. 2635 orig.
en parchemin)

janvier 1445 (N.S. 1446)

Donation aux religieux du Val -
Dieu par André Bernmebery
ceuz et par femme de Gorniel
sa femme d'une rente de 12 sous
bournois que leur est tenu faire
Colin Logre en pour estre lesdits
Bernmebery et sa dite femme
et leurs predecesseurs et heritiers
accueilliz es bienfaits, messes,
prieres et oraisons quis jamez
seront faiz audit lieu du Val -
Dieu et pour estre iceux mariez,
mis au matrologe de l'eglise
Indict Val - Dieu. 77

(Arch. du dep' de l'Orne N. 2669
orig. en parchemin).

2 avril 1446 (N. 5. 1446)

Donation faite pardevant le 2 avril
1446 par Robert de Courneboeuf escuyer
seigneur de Liot de Courneboeuf escuyer
le jour estre accompagné es
lieux faiz, prieres et oraisons
qui des ores en avant seront faiz
le jour et de nuit en l'église
de Notre-Dame du Val-Dieu
de quatre pieces de terre et d'un clos
joignant à la rue de la Tranchie
par Bourneuf en Seings, plus
d'une rente de six sous, après
sa mort.

(Arch. de l'Ép⁺ de l'Orne H. 2649 -
orig. en parchemin)

A cette chart. est appendu sur queue
en parchemin le sceau en cire brune
de Liot de Courneboeuf.

juin 1447

Vente faite par devant Robert Lecourt
garde des sceaux de la châtellenie de
Montagne, le dimanche fête de Saint-
jean Baptiste, 1447, par Rolin
Cousin et Balize sa femme pour
60 sous tournois, de six sous de rente
annuelle et perpétuelle affectée sur
tous leurs héritages, et payable le jour
de la fête de Saint-Remy.

(Arch. du Dept de l'Orne. H. 2655 orig.
en parchemin.

A cette charte est appendu le sceau
de la châtellenie de Montagne.

30 juin 1450

Delaissement par Denis Gillebert et par Marion sa femme à Jean Jolif prieur du Val-Dieu, pour 60 cius d'or de deux passages de maison situés en la paroisse de Saint Jean de Montagne joignant le chemin tendant de Saint-Legeris aux bois, par la Boucherie de Montagne et au chemin tendant de Saint-Elloi à la maison feu Perrin Lejay, aux bois feu Jean Leskroust. Les dits emplacements sous lesquels il avait fait une maison à lui habillée précédemment par les religieux moyennant une rente de 30 sous.

(Arch. du Dep. de l'Orne H. 2835 orig. en parchemin)

septembre 1453

transport fait le penultim de septem-
bre 1453 pardevant Gerst Chiboust
garde des sceaux de la chatellenie de
Montagne par Jean Guillard a-
ctuelle Plessey d'une rente de
50 sous affectis sur ses heritages
pour 25 livres.

(Arch. de l'Orne H. 2633 orig. en
parchemin.

A cette charte est appendu le sceau
de la chatellenie de Montagne.

17 mai 1457

transport fait le 17 mai 1457 pardevant
Gillel de Mimeray, garde des sceaux
de la chatellenie de Longny, par
Michel Guinaud et par Tholin Du-
bravil aux religieux du Val-Dieu
d'une rente hereditable de 5 sous affec-
tes sur leurs heritages et payables le
jour de la feste de Saint-Remy.

(Arch. de Dep^t de l'Orne. H. 2633 -
orig. en parchemin).

Cette charte est appendue sur queue en
parchemin le sceau de la chatellenie
de Longny.

11 février 1459

Vente par devant Pierre Thiboust
clerc garde des sceaux de la châtelle-
nie de Montagne par Jean Guil-
lard et Jean Boignaut represen-
tant de Guillette femme de
Simon Burlart, aux religieux
du Val Dieu, de 12 sous, 6 deniers
tournois de rente heritable partie
de 20 sous tournois.

(Arch. du Dep^t de l'Orne - M. 2633.
Original en parchemin)

17 février 1460

Don pardevant Pierrot Chiboust gar
de des sceaux de la châtellenie de
Montagne, par Robin Dupont
aux religieux du Val Dieu de 5 sous
tournois de rente, partie de 25 sous
à prendre sur Adam Baron et Ca-
therine sa femme suivant les
termes d'un acte passé le 13 jan-
vier 1460, à condition de célébrer
deux messes à son intention
pendant le carême.

(Arch. In Sepi de l'Orne H. 2633
Original en parchemin).

Cette charte est appendue le sceau
de la châtellenie de Montagne.

10 mars 1461 (N.S. 1462)

Vente par Guillaume Barniere
pretre, aux religieux du Val
Dieu du tiers de la metairie de
Collozer, en la paroisse de Cour-
geon, ayant appartenu a feu Pierre
de la Brosse, pere de Jacqueline fem-
me de Thomas Bortier.

Arch du Dep de l'Orne H. 2760 - orig.
en parchemin)

Cette vente faite pardevant Jehan
Gravelle, clerc tabellion jure en
la châtellenie de Longny.

janvier 1465 (N.S. 1466)

Vente par Martin Giroust
aux religieux du Val-Dieu,
d'une rente de six sept sous,
due par Jean Le Saiche, de
Longny.

(Arch. du Dep^t de l'Orne n. 2800
orig. en parchemin)

5 Decembre 1465

Restatement de Robert Butet, de
la paroisse de Longni élisant sa
sepulture sous la chartreuse de
Val-Dieu et contenant legs
d'une somme de 5 livres de rente
acquise par lui de Pierre Le-
rousse a cause du bail de la me-
sairie de la Pointe rose sous
la paroisse de Monceaux pour
la celebration d'un service anni-
versaire dans l'église de ce mo-
nastere; d'une somme de
cinq sous a Notre Dame de
Chartres, et d'une somme de
cinq sous a Notre Dame de
Monceaux.

(Arch. de Sepi de l'Orne H.
2824 orig. sur parchemin).

Cette chartre est appendue sur
faible morceau de veau
de la châtellenie de Longni.

17 mai 1469

Engagement pris aux plaids de
Coudanville, tenus par le sire -
chal, par Guillelot-Tranchet,
de payer à Philippot Le Boucher
& Deniers tournois de cens, le
jour de la fête de Saint Remy.

(Arch. du Dep^t de l'Orne n. 2633 -
Orig. sur parchemin

23 octobre 1476

Reconnaissance pardevant l'effin
Chiboust garde des sceaux de la
châtellenie de Montagne par
jean Seign comme quoi il est tenu
de payer aux religieuses du Val -
Dieul 24 sous tobrnois de rente
le jour de la feste de Saint - Remy
pour certains heritages qu'il
detient.

(Arch du Dep^t de l'Orne N. 2633 -
Orig. en parchemin)

29 octobre 1479

Transport par Robin Blanchard
au prieur et aux religieux du Val-
Dieu d'une rente de terre sous
pour 30 sous.

(Arch. de l'ép. de l'Orne H. 2655 -
Orig. en parchemin)

17 juillet 1480

Reconnaissance faite par Guil-
laume Bonnerie de 15 deniers de
cens au profit des religieux du
Val-Dieu, à cause d'une pièce de
terre dépendant de la Bonnetière
sise paroisne de Feings, près de la
rivière de la Villette.

(Arch. du Dep^t de l'Orne H. 2646)

27 septembre 1480

Accord par lequel Jean de Vendôme
vicomte de Chartres, prince de Cha-
brennois, seigneur de Lassay, Pou-
sanges, Ciffanges, Melloy et la
Terre-Emahelt consent à recevoir
les religieux du Val-Dieu deux
hommes se qui dores en avant
seront tenus, pour et au nom
desdits prieur et couvent faire
les foiz et hommages, baiser et ser-
ment de feaulté et paier pour
et au nom d'eulx tous debvoirs
en raison des fijs et arriere fijs
par eux acquis de Estienne de
Villeray et de Berthe Goherye
dame des Vergiers, en la seigneurie
de la Terre et aussi à la charge de
faire célébrer toutes les semai-
nes, une messe conventuelle
et solennelle de Saint-Michel
et après réques, de dire une
antienne de Notre-Dame, sa vie
durant, après sa mort, de faire
dire une messe des trepassés et
un libera, avec une oraison, le
tout sous réserve du consente-
ment du chapitre général ou du
visiteur et ministre de l'ordre.

(Arch. Du Roy de l'Orne H. 2762 - orig.
en parchemin)

5 janvier 1481

Obligation passée par devant Gillet
de Mineray, notaire de Longny
de 70 sous au profit des religieux
du Val-Dieu, consentie par Guil-
laume de la Chesnaye.

(Arch. du Dep' de l'Orne H. 2633 -
Orig. en parchemin)

transport par les chartreux de
 Notre Dame de la Rose aux reli-
 gieux du Val-Dieu d'une rente
 de 32 livres de cire que Jean
 d'Estouterille, chevalier seigneur
 de Courcy et Blainville avait
 donné à la chartreuse de Notre
 Dame de la Rose près Rouen pour
 que lui et sa femme fussent
 bien accueillis avec messes et bien
 faits prières et oraisons qui
 pour le temps advenir seront
 faits, dits et célébrés en cette
 maison et église. 77

(Arch. du dép. de l'Orne n. 2768
 orig. en parchemin.)

Cette rente de 32 livres de cire
 au poids de Troyes avait été pro-
 mise en 1286 par reconnaissance
 passée sous le sceau de Jean
 Richard vicomte de Montagne,
 par Gilebert de Paulai écuyer et
 Israhel son épouse à noble
 homme Pierre de Cornoël chevalier
 à sa femme et à leurs heirs
 en la maison de Cornoël en
 raison de la cession faite par
 ce dernier à Gilebert de Paulai

de sa part du moulin du Pré sis
en la paroisse de Loisé en échange
de l'heritage que celui-ci avait
en la ville de Cornoué.
(Arch de l'Orne - N. 2767)

26 mars 1488

Donation par Louis Le Suer
seigneurant à Chênebrun et
par Jehan Menier, seigneurant
à Longni aux religieux du Val-
Dieu, d'une place de maison
située sur la porte de la Boucherie
joignant d'un bout au chemin
de devant de la dite porte à la
halle dudit fort, d'autre bout aux
murs de la ville.

(Arch. du Dep. de l'Orne H. 2831
orig en parchemin)

6 mai 1482

Donation faite pardevant le tabel-
lion de la châtellenie de Monta-
gne, aux religieux du Val Dieu,
par Jacques Aubri, de terres
joignant la métairie de la
Cochinière en Feings.

(Cart. du Val - Dieu Arch. du Dep^t
de l'Orne H. 2660 orig. en pa-
pier)

en janvier 1484 (n. s.) Guillaume
de la Roche écuyer prit a bail
les fiefs de la Pointe et de la Brousse.
Le 19 mars 1488 Guillaume de
la Roche fils de feu Jean de
la Roche et de Catherine Benne
sa femme echangerent le bail
de la métairie de la Pointe en
Moureaux contre l'hebergement
de la Centresse.
(Arch. du Dep. de l'Orne n. 2825)

27 novembre 1485

Cession par les religieux du Val-
Dicier à Guillaume de la Cour-
che cuyer et à Guillaume de
la Haye cuyer, de principal
d'une rente de cinq livres affectée
sur la métairie de la Boirte
suivant le don fait par Robert
Burtet le 5 décembre 1465, en
échange du tiers de la métairie
de Courchier sise paroisse de
Courjon, et du paiement d'une
rente de cinquante sous affectée
sur la métairie de la Boirte
ou d'une somme de 25 livres une
fois payée.

(Arch. du Dep. de l'Orne M. 2824
orig. en parchemin)

26 juillet 1487

1
Prise à rente par Berthaut Glenart
bourgeois de Montagne, héri-
tagé, appartenant à Jean Losier
sités dans le comté du Perche
pour une rente de 10 sous, amon-
tissable, moyennant le paie-
ment d'une somme de 117 livres
10 sous.

(Arch. du dép. de l'Orne H. 2635 -
Orig. en parchemin)

À cette charte est appendu le sceau
de la châtellenie de Montagne.

1497

Vente par Colin du Chesnay, clerc
et Guillaume Lenglay, curiers de
Dehys du Chesnay, prêtre leurs père
et beau-frère, aux religieux du
Val-Dieu, d'une rente de sept
sous six deniers, assise sur la me-
tainie de la Fromagerie en Saint-
Maur de Reims.

(Arch. du Dept. de l'Orne H. 2982)

18 mars 1499 (N. 5. 1498)

Vente faite par Marguerite femme de Guillaume Bourrier bourgeois d'Argentan, aux religieux du Val-Dieu, pour six livres tournois, d'une rente de six sous et six fromages, affectée sur la messagerie de la Sainte.

(Arch. du Sep. de l'Orne H. 2824
orig. en parchemin)

1499

Vente par Jean Bolemer, une reli-
gieuse du Val-Dieu, d'une
rente de vingt deux sous, assise
sur la terre de l'arable sous
la paroisse de Saint-Mand de
Reims.

(Arch. du Sepi de l'Orne n. 2977)

Vente par Denis Saugeron, aux
religieux du Val Dieu d'une rente
de 13 sous 6 deniers affectée
sur une maison appelée Tour-
nel seant en la rue Saint
Nicolas paroisse de Notre Dame
de Montagne.

(Arch. du Dep. de l'Orne. n. 2827
orig. en parchemin)

30 janvier 1500 (N. S. 1501)

Vente par Robinet-De Guermes
et-gendre sa femme, ayant le
droit a titre de prise de Michel
DeLaunay, boulanger, aux reli-
gieux du Val-Dieu, d'une mai-
son située a Mortagne, en la
paroisse de Notre Dame, joignant
d'un côté, au chemin tendant
de la chapelle Saint Nicolas
a la Croix de Bierre, d'un bout a
l'heritage de Denis Sangeron
avec la moitié du jardin, etant
derriere.

(Arch. du Dep. de l'Orne N. 2828
orig. en parchemin)

13 mars 1500 (N. S. 1501)

Vente par Michel Delaunay bou-
langier aux religieuses du Val-Dieu
d'une maison avec fournil,
et jardin derrière située en la
paroisse de Notre-Dame joi-
gnant au chemin tendant à
la chapelle Saint-Nicolas à la
Croix de Pierre, d'un bout au
champ des Poullies.

(Arch. du Dep. de l'Orne H. 2828 orig.
en parchemin).

janvier 1518 (N. S. 1513)

Donation par Jehan Bourmeire-
cain de Longny, aux religieux du
Val-Dieu, d'une maison assise
en la ville de Longny qu'il tient
à rente de Guillaume Poignant es-
cuyer, sur la rue tendant du carre-
fourg dudit Longny, à l'église, le
passage de laquelle maison et jardin
et appartenances de fust maître
Guillaume Poignant en son vi-
vant escuyer, bailla de piece à
rente à Michaud Guillon marchand
le 7. jour de Decembre 1490 lequel
passage, ledit Michel Guillon
revendit et transporta depuis à Je-
funeit maistre Pierre Binagot
lors curé de Moulucent.

(Arch. du Dep. de l'Orne N. 2773 orig.
en parchemin)

janvier 1520 (N.S. 1521)

Vente par Matny Leroy vigneron
demeurant à Chartres also reli-
gieux du Val Dieu de trois quarts
de vigne, assis au clos de Ro-
chehy en la censive du diocèse
de Chartres, chargé de trois mail-
les tournois de cerles.

(Arch. de l'Orne N. 2755
orig. en parchemin)

en 1777 reconnaissance par Louis
Bertrand vigneron demeurant
à Chartres de cette rente assise
sur trois quarts de vigne en la
paroisse de St Joi.

(Arch. de l'Orne N. 2755 - orig. en
parchemin)

1532

Donation faite aux religieux du
Val-Dieu par Jean Moarniere
pretre demourant a Loigni, aux
religieux du Val-Dieu, du tiers
d'une maison pressoir et jardin
en plant assis la Marchailler-
ville, contenant quatre boisseaux
ou environ joignant a la rue
bordant de la porte Colas a Belouet
et d'un bout a l'etang des Sorges,
d'autres heritages et rentes assis
au meme lieu et d'une mai-
son sise a Longny.

(Arch. du Dep. de l'Orne H. 2819
orig. en parchemin).

5 mars 1569

Sentence du bailli de la haute-justice
du Val-Dieu, contre Robert Legendre,
contumace pour le meurtre
commis en la personne de Pierre
Bureau demeurant au lieu du
Bourgneuf parois de Seings,
sur le rapport de Robert Turgeon
et de Jean Gratesac barbier et chi-
rurgien qui avaient visité le corps
du mort, et sur l'avis et conseil
des juges royaux et avocats du siege
royal de Montagne, qui condamne
ledit contumace à être pendu
et étranglé par l'exécuteur des
sentences criminelles à un gibet
ou potence qui pour ce faire sera
élevé audit lieu de Bourgneuf
à 300 livres de réparation civile,
dont 56 livres pour les religieux du
Val-Dieu, le surplus de ses biens
étant demeuré confisqué, et en at-
tendant que ledit contumace soit
retrouvé, sera ladite sentence exé-
cutée en effigie en un tableau qui
sera mis audit gibet par ledit
exécuteur.

(Arch. de l'Orne H. 2625)

30 octobre 1586

Reconnaissance faite pardevant Etienne
du Tresne tabellion de la châtellenie
de Montagne par Gillet Bucher la-
houreur Jureherait a la Belosserie,
d'une rente de 2 sous 6 deniers assi-
se sur la Belosserie au profit
des religieux du Val - Dieu.

(Arch du dep de l'Orne. Ms. 2643 -
orig en parchemin)

1597

Vente par Salomon de la Bretonniere et par Dame Felice de Rahier son épouse demeurant au lieu seigneurial de la Bretonniere paroisse de Nocé, aux religieux du Val-Dieu de la moitié de l'étang de Breffin à lui échue par la mort de noble Jean Rahier seigneur de Maison-Neangis, bailli de Longny son beau pere.

(Arch. du Dep. de l'Orne n. 2779 orig. en parchemin)

Le 20 mars 1492 (n.s.) le grand étang de Breffin avait été rendu par René de Chateaubriant chevalier, baron de Longny, vicomte de Romalart, à Jean Richier, praticien, demeurant à Longny.

(Arch. du Dep. de l'Orne n. 2779 orig. en parchemin)

XVII^e siècle

1643 - 1689 Contrats d'achats et d'échan-
ges faits par les religieux du Val-
Dieu.

(Arch. du Dep^t de l'Orne H. 2634)

Note. Les actes renfermés dans un cahier in 4^o
de 39 feuillets en papier ne présentent
aucun intérêt. Il s'agit seulement que
de ventes de petites parcelles de terre
sises dans les paroisses de Boissy-le-Sec-
Jeings, Saint-Mard de Reno, par
des laboureurs ou des marchands,
sauf ceux rapportés ici.

23 mai 1665 - Vente faite par devant
Jean Desbray notaire royal en la
châtellenie de Montagne, aux religieux
du Val Dieu par Charles de Shilmain
demeurant à Shilmain paroisse de
Boissy-le-Sec, de terres touchant la
seigneurie de Shilmain pour 4566 livres.

20 avril 1674 Vente faite par devant Jean
Le Comte tabellion de la châtellenie de
la Ferté-Imault aux religieux du
Val-Dieu par Marie de Shilmain veu-
ve de Simon Bellinguin, d'un arpent
de bois sis au bois-Rabier.

29 mai 1688 - Adjudication de la terre

De la Charbottière à la requête de Marie
de Beauffière veuve de Guillaume Aubery
sieur du Boullay, aux religieux du
Val Dieu pour 5300 livres.

17 juin 1648 - Vente par devant Jean Des-
bray, tabellion de la châtellenie de Mor-
tagne, aux religieux du Val-Dieu par
Catherine Le Bachelier veuve de Claude
de Marigny eccl^{ie} s^r de Launay demeu-
rant à la Chapelle-Montligeon,
3 héritages sis en cette paroisse pour
400 livres tournois.

11 octobre 1658 Vente faite par devant Jean
Desbray par haut et puissant seigneur
messire Gabriel de Laval chevalier seig^r
de Traisne, Bretagne, la Ressure, le
Buat, Gournay demeurant en son cha-
teau de Gournay, de la seigneurie du
Bois-Rahier et dépendances en se reser-
vant le droit de chasse, acquise par lui
de Louis de Moucheron eccl^{ie} et de Marie
de Sainte-Blair son épouse par contrat
du 25 mai 1654.

20 avril 1674 Vente par devant Jean
Le Comte notaire en la châtellenie
de la Ferté-Macault par Charles Le Comte
eccl^{ie} s^r de la Forest demeurant à Boissy-
le Sec, aux religieux du Val-Dieu 3
héritages sis en la paroisse de Rueil
pour 200 livres.

XVII^e siècle

1644 - 1673 Contrats d'achats et d'échanges faits par les religieux du Val-Dieu.

(Arch. du Dep^t de l'Orne H. 2635
cahier in 4^o de 94 feuillets en
papier)

Voir la Note.

3 juin 1647 Vente faite pardevant les notaires de la châtellenie de Montagne, par Jacques de Moustiers chevalier seigneur de Bois-Roger et par damoiselle Michelle d'Allanges son épouse, à Jean Hugues Chapellet procureur et aux religieux du Val-Dieu d'un pré sis à la Mallardière joignant la rivière de la Nere au Moine en la paroisse de Seings pour 300 livres.

3 et 15 janvier 1648 Ventes pardevant Jean Desbray notaire en la châtellenie de Montagne par Prodolphe Besnard sieur de Haut-Marchais de deux herbages sis à Seings, pour 90 livres et 166 livres.

15 février 1669 Vente faite pardevant Jean Desbray notaire en la châtellenie de Montagne pardevant les religieux du Val-Dieu d'un pré sis à la Mallardière joignant la rivière de la Nere au Moine en la paroisse de Seings pour 300 livres.

terre de Montagne par haute et puis-
sante Dame Barbe de Servien Dame
de la Trelle, baronne de Longny,
veuve de haut et puissant seigneur
Pierre de Gruel, vivant chevalier
des ordres du roi, lieutenant general
gouverneur de la ville de Chartres
et du pays Chartrain, marquis de
la Trelle, de la Ventrouze, d'une
pièce de terre voisine d'Autenil
pour 250 livres.

1645-1671 Copies de contrats d'achats
et d'échanges faits par les Chartreux
du Val-Dieu

Arch. du Dep. de l'Orne H. 2636 cahier
en 4° de 52 feuillets en papier.

Voir la note.

7 avril 1659 - Vente pardevant les notai-
res de la châtellenie de Montagne, par
Nicolas André sieur de Saint-Martin
seigneurant à Courville pays de Beauce
et Jean Brunot Godechaud procureur des
religieux du Val-Dieu d'une pièce
de terre sise à Birilliers.

XVII^e siècle.

1644-1673 Copies des contrats d'achats
et d'échanges faits par les religieux
du Val-Dieu.

(Arch. du dép. de l'Orne H. 2637 1 cahier
in 4^o de 26 feuillets en papier.

Voir: la note.

10 mai 1648. Accord entre Jean Antoine
de Gislain chevalier seigneur de
Bois-Guillaume, Chiray, la Gestine
seigneurant au manoir seigneur de Bois-
Guillaume paroisse de Soligné,
en son nom et au nom de Katherine
de Tosse son épouse avec les religieux
du Val-Dieu, au sujet de différentes
pièces de terre situées à Soligné.

10 octobre 1664. Échange de terres situées
à la Chapelle Montgeon entre les
religieux du Val-Dieu et Alexandre
Lugeon sieur de la Bourdinière
asodat au parlement seigneurant à
Montagne.

1645-1682 Copies de contrats faits
dans les paroisses de Feings et de S'
Mard de Reno.

(Arch. de l'Orne H. 2638 1 cahier in 4^o
de 60 feuillets en papier.

25 avril 1671. Vente par devant les notai-
res de la châtellenie de Mortagne par Mi-
chelle D'Orlange veuve de Jean Des Hou-
tiers chevalier sg^r de Bois-Roger en son
vivant de lui séparée quant aux biens,
à présent femme de Nicolas de Griens
et sg^r de la Fontaine d'avec lui séparée
par justice de corps et de biens aux reli-
gieux du Val Dieu d'un pré sis à S^t
Hard de Reno pour 340 livres.

5 juillet 1674. Vente aux religieux du
Val-Dieu par Marie de Puitage veuve
de Jean de Gueroust et s^r de la Gohière
verbeuxant à S^t Hard de Reno d'heritages
sis en ladite paroisse pour 140 livres.

8 novembre 1662 - Vente par devant les no-
taires de la châtellenie de Mortagne, par
Jean Robot chevalier sg^r du Boucher et
Anne Flamand son épouse d'heritages
sis paroisse de S^t Hard de Reno.

1643 - 1687 - Copies de contrats d'achats
faits par les religieux du Val-Dieu

(Lubr de l'Orme H. 2639 1 cahier de 12 f.)

9 février 1667 - Vente par devant les no-
taires de la châtellenie de Mortagne, aux
religieux du Val Dieu par Gilles de Roscel
et s^r de Pertuis et Margherite Le Maire son
veuve d'une pièce de terre sise à Boissi-
le-Sec.

1^{er} mai 1658

Reconnaissance faite par devant
jean Debroy notaire de la châtellenie
de Montagne, envers les religieux
du Val-Dieu par Rodophe Gohier
et Alexandre Le Marie' de la paroisse
de Feings, d'une rente de 2 sous
6 deniers assise sur la Belosserie
vulgairement appelée la Boullay-
Richard.

(Arch. du Dep. de l'Orne. H. 2643 -
orig. en parchemin)

30 mars 1659

Testament de Jean du Chastel
seigneur de Bourneuf demeurant au
lieu de Bourneuf paroisse de
Seings, passé par devant Jean
Desbray notaire de la châtellenie
de Montagne, par lequel il de-
mande à être inhumé sous
l'église de Seings au lieu et place
où est enterré Pierre Beaufile
son ayeul et ligne au trison
de la fabrique de l'église de Seings
sur la demande de Gyprien Rousseau
curé de la paroisse, 16 livres de
rente foncière.

(Arch. du Dep. de l'Orne H. 2641 -
original en parchemin)

1673

Vente par Pierre de Gruel chera-
lier comte de Longue, Terillet
immendant au chatiau de Terillet
aux religieux du Val - Dieu
de la seconde moitié de l'étang
de Breffin (la premiere moitié
leur avait été rendue en 1597)

(Arch du Dep. de l'Orne n. 2777 -
orig. en parchemin)

9 mars 1685

testament de Gabriel Rousseau
marchand demeurant en la
maison du Val Dieu, contenant
legs aux religieux du Val - Dieu
de trois pièces de terre et remise
de quarante livres à lui dus par
les religieux.

(Arch. du Dep. de l'Orne Ms 2725 orig.
en papier)

17 aout 1689

Sentence rendue aux plaids de la
haute justice de Soligni par Jacques
Le Court sieur de Mauguiion
avocat au parlement, bailli, qui
condamne les détenteurs sur
Bois-Brosse (en Feings) au
paiement d'une rente de 30 sous
aux religieux du Val-Dieu.

(Arch. In Sep. de l'Orne H. 2652
orig. en papier)

4 mai 1710

échange par lequel Françoise Mery
veuve de Gilles Beigné, Jacques et
François Beigné, cèdent aux reli-
gieux du Val-Dieu un lot de
pre' assis à Chasteillon conte-
nant un boisseau et demi.

(Arch. du Dep^t de l'Orne H. 2656
orig. en papier)

1 avril 1720

Don à Thomas Dubois curé de la
paroisse de Seings et à Mathurin
Debois trésorier de la fabrique par
les religieuses du Val - Dieu d'une
somme de quatre vingts livres
destinée à servir et à amortir
une rente de 6 livres, que les reli-
gieuses étaient tenus de faire au
trésor de l'église de Seings suivant
les clauses du testament de Jean
du Chastel sieur de Bourgneuf
en date du 30 mars 1659.

(Arch. du dép. de l'Orne - N. 2641
original en papier)

1726

Vente par Marguerite Chamboz veuve
de Pierre Marchand s' de la Pignoterie
aux religieux du Val - Dieu de la
metairie de la Patrie en 8 Mars de
Reno.

(Arch du Dep' de l'Orne n. 3007)

10 juin 1726

Arrêt du parlement de Paris qui
condamne les habitants de Seings
et les religieux du Val-Dieu,
seigneurs hauts-justiciers de Soli-
gné, et moyens et bas justiciers
de Seings à faire les réparations
nécessaires au chœur, à la tour
et au chancel de l'église, à la
requête de Thomas Dubois curé
de Seings et de Jean Louis Mestreau
ancien curé.

(Arch. du Dep. de l'Orne H. 2641 - ori-
ginal en papier)

26 janvier 1742

Vente pardevant Roger Bictry
notaire à Montagne, aux religieux
du Val-Dieu pour la somme de
5000 livres du lieu et terre de
La Vallée située en Courgeon, consis-
tant en maison, granges, étables, ...
et cent boisseaux de terre, par
Marin Berrier bourgeois de Cha-
teauvieux et Madeleine Catherine
Boncault son épouse, provenant
de la succession de Jean Berrier
et Marguerite Guerin père et mère
de Marin Berrier (30 janvier 1725)
lequel Jean lui tenait lui-même
de son père René Berrier et de
sa mère Marguerite Boncault (24
décembre 1708).

(Arch. du Dep. de l'Orne H. 2760 -
orig. en parchemin)